

## Pré-rapport de fusion :

### ➤ **Partie « Finances »**

Commune de Sierre, Chippis,  
Chalais et Grône



**En septembre 2020**

# Sommaire

<b>Partie 1 - Etat des lieux .....</b>	<b>3</b>
<b>1. Finances et impôts.....</b>	<b>3</b>
1.1. Introduction .....	3
1.2. Comptes de fonctionnement .....	3
1.2.1. Marge d'autofinancement.....	3
1.2.2. Evolution des charges de fonctionnement de 2012 à 2018 .....	5
1.2.3. Evolution des revenus de fonctionnement de 2012 à 2018 .....	9
1.2.4. Coefficient d'impôt et taux d'indexation .....	10
1.2.5. Taxes.....	11
1.3. Comptes d'investissement.....	14
1.3.1. Dépenses et recettes d'investissement de 2012 à 2018 .....	14
1.3.2. Financement des investissements.....	14
1.4. Bilan financier.....	16
1.4.1. Evolution de l'endettement et de l'endettement net de 2011 à 2018 .....	16
1.5. Analyse de quelques chiffres clés .....	18
1.6. Perspectives financières.....	20
1.6.1 Evolution prévisible jusqu'en 2024.....	20
1.6.2 Evolution prévisible jusqu'en 2022.....	21
<b>Partie 2 – Simulations fiscales .....</b>	<b>24</b>
<b>2. Analyse par domaine .....</b>	<b>24</b>
2.1. Finances.....	24
2.2. Conclusions .....	25
<b>3. Annexes .....</b>	<b>26</b>
3.1. Charges de fonctionnement par nature et par commune en 2018.....	26
3.2. Charges de fonctionnement par fonction et par commune en 2018 .....	27
3.3. Revenus de fonctionnement par nature et par commune en 2018 .....	28
3.4. Critères d'interprétation des chiffres clés financiers .....	29
3.5. Inventaire des dettes financières au 31 décembre 2018.....	30
3.6. Investissements importants 2012-2018 .....	32
3.7. Investissements importants 2019-2024 .....	34

# PARTIE 1 - ETAT DES LIEUX

## 1. FINANCES ET IMPÔTS

### 1.1. INTRODUCTION

L'analyse de la situation financière des communes repose sur les résumés des comptes communaux qui nous ont été transmis par la Section des finances communales du Service des affaires intérieures et communales (SAIC). Ces informations sont élaborées à partir des comptes communaux transmis par les communes au canton.

Nous nous en tenons ici à une analyse financière, aussi bien des comptes (fonctionnement et investissement) que du bilan. Pour ces aspects méthodologiques, nous nous reporterons à la publication du SEREC « Finances communales ; cadre théorique et cas pratiques d'analyse et planification » (2000).

Les données détaillées sont transmises aux communes sous forme informatique (tableaux Excel). Elles comprennent les valeurs par commune, ainsi que les valeurs par habitant et en pourcents pour les comptes de fonctionnement, les comptes d'investissement et le bilan.

### 1.2. COMPTES DE FONCTIONNEMENT

#### 1.2.1. Marge d'autofinancement

##### 1.2.1.1. Situation actuelle et évolution 2012 à 2018

Rappelons que la marge d'autofinancement représente le montant à disposition d'une commune pour financer de nouveaux investissements ou rembourser ses dettes.

La marge d'autofinancement cumulée des quatre communes a été assez régulière entre 2012 et 2018, avec un taux de croissance de 1.7 %. Elle se situe aux environs de CHF 17 millions. La Commune de Sierre représente, en moyenne, le 66.6 % du total, la Commune de Chalais le 11.6 %, la Commune de Chippis le 6.7 % du total et celle de Grône le 15 %.

Tableau 1 : **Comptes de fonctionnement par commune (moyenne 2012 à 2018) – Charges hors amortissements patrimoine administratif**

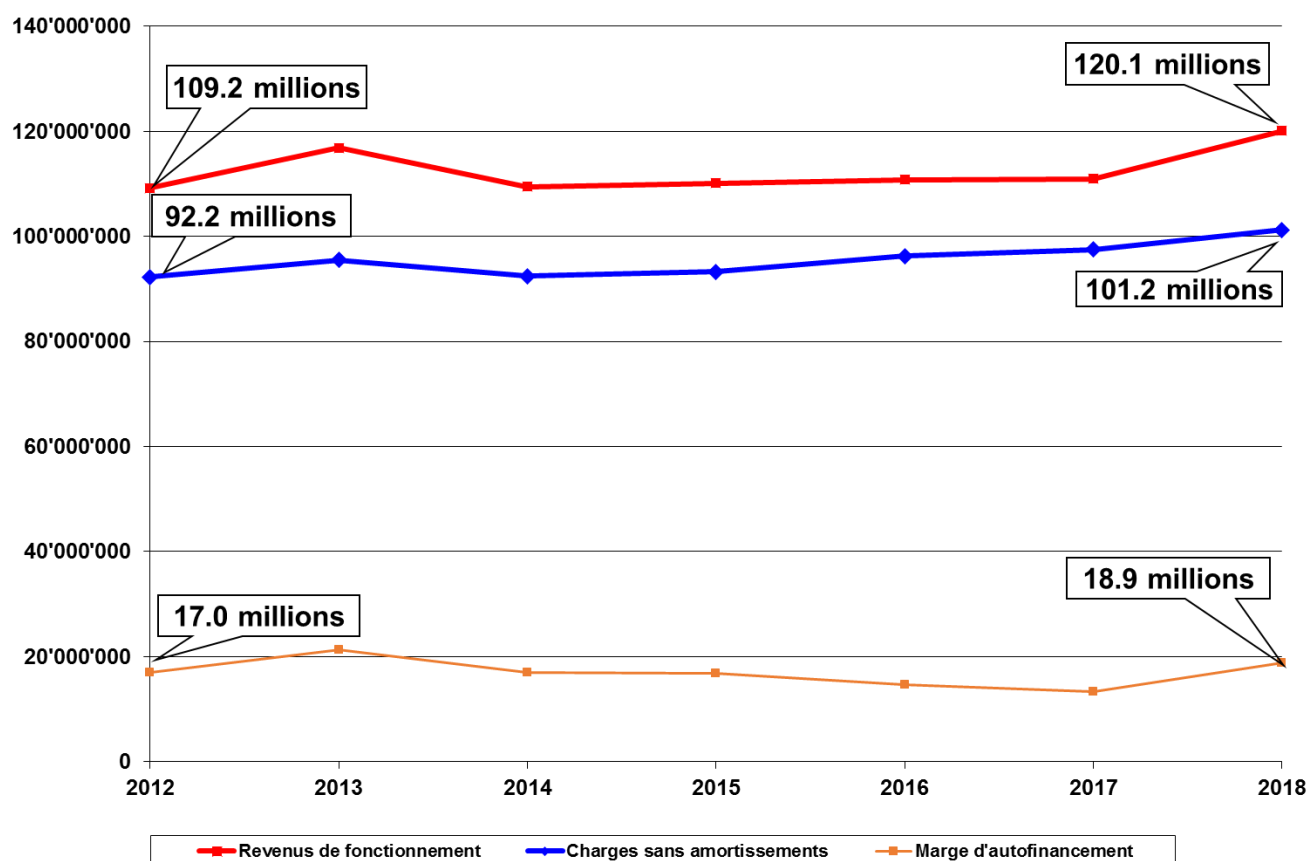
	Sierre	Chalais	Chippis	Grône	Total	Taux de croissance
Revenus de fonctionnement	81'443'284	14'386'297	6'521'364	10'140'372	112'491'317	+ 1.6 %
- Charges hors amortissements patrimoine administratif	70'114'838	12'413'629	5'379'339	7'584'210	95'492'017	+ 1.6 %
= Marge d'autofinancement	11'328'446	1'972'667	1'142'025	2'556'161	16'999'300	+ 1.7 %
Marge d'autofinancement en % des revenus de fonctionnement	13.9 %	13.7 %	17.5 %	25.2 %	15.1 %	

Il faut relever que la marge d'autofinancement représente globalement le 15.1 % des revenus de fonctionnement. Ce pourcentage est inférieur aux statistiques cantonales. En effet, au niveau de l'ensemble des communes du canton du Valais, sur la période 2012 à 2017, la marge d'autofinancement en pourcents des revenus de fonctionnement moyenne s'élève à 18.44 % (18.05 % pour le Valais central).

Tableau 1bis : **Comptes de fonctionnement par commune (moyenne 2012 à 2018) – Charges hors amortissements (patrimoine administratif et financier)**

	Sierre	Chalais	Chippis	Grône	Total
= Marge d'autofinancement	11'328'446	1'972'667	1'142'025	2'556'161	16'999'300
+ Amortissements financiers	385'714	495'320	170'263	22'857	1'074'154
= Marge retraitée	11'714'160	2'467'987	1'312'288	2'579'019	18'073'453
Marge retraitée en % des revenus de fonctionnement	14.4 %	17.2 %	20.1 %	25.4 %	16.1 %

Graphique 1 : **Evolution des comptes de fonctionnement (cumul des quatre communes)**



L'augmentation des revenus et des charges entre les années 2017 et 2018 peut notamment être mise en lien avec la résolution du litige qui opposait Alpiq et les communes productrices. Dans ce contexte, la Commune de Sierre a enregistré des recettes extraordinaires pour un montant de MCHF 3.3, la Commune de Chippis KCHF 311 et la Commune de Chalais KCHF 87.

Un nombre important de déclarations spontanées en 2018 peut également expliquer l'augmentation des revenus de fonctionnement.

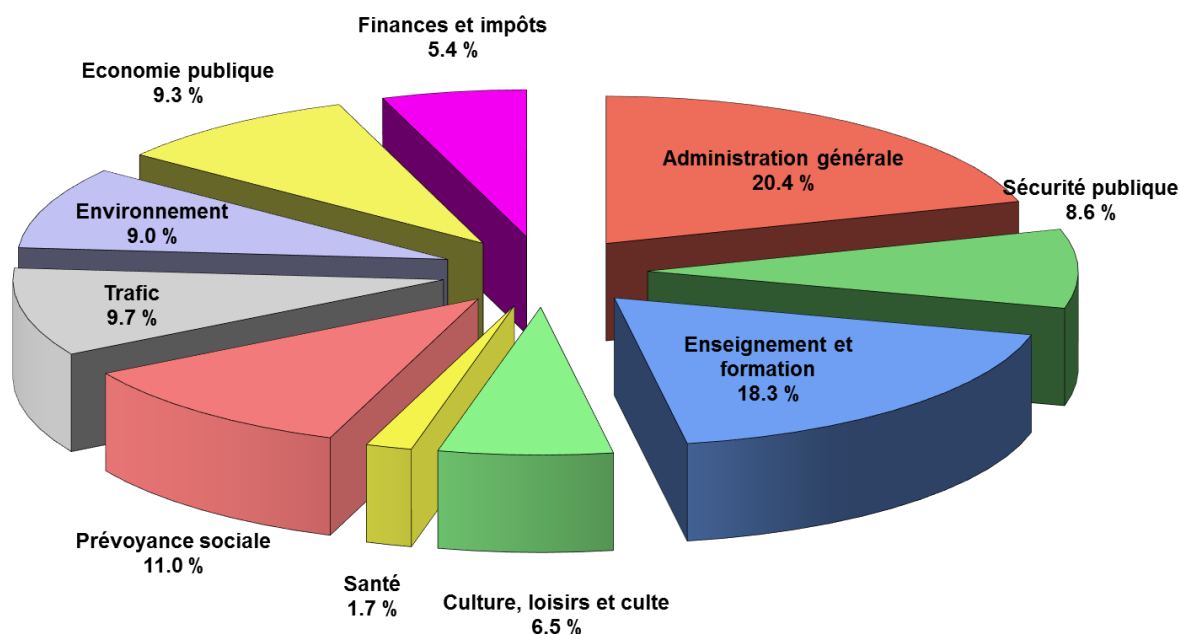
## 1.2.2. Evolution des charges de fonctionnement de 2012 à 2018

### 1.2.2.1. Evolution des charges de fonctionnement selon la fonction

La répartition des charges de fonctionnement<sup>1</sup> montre l'importance relative des différents postes. En 2018, les plus importants sont, dans l'ordre : « administration générale » (20.4 %), « enseignement et formation » (18.3 %), « prévoyance sociale » (11 %), « trafic » (9.7 %), « économie publique » (9.3 %) et « environnement » (9 %). Les autres postes représentent chacun moins de 9 % du total des charges.

Le graphique et le tableau ci-dessous donnent la répartition des charges de fonctionnement par fonction pour l'ensemble des communes en 2018, respectivement en moyenne de 2012 à 2018. Toutes les informations utilisées ressortent des fichiers des indicateurs.

Graphique 2 : Charges de fonctionnement par fonction en 2018 (cumul des quatre communes)



Globalement, les charges de fonctionnement ont augmenté de 1.6 % en moyenne annuelle. Les postes qui ont connu la plus forte croissance sont, dans l'ordre : « finances et impôts » (+ 8.1 %) et « prévoyance sociale » (+ 6.5 %). Les autres postes ont augmenté de moins de 5 % en moyenne annuelle. A titre de rappel, nous précisons que la rubrique « finance et impôts » comprend également les charges du patrimoine financier.

<sup>1</sup> Sans les amortissements (patrimoines administratif et complémentaire) et imputations internes.

Nous précisons que ces données ressortent du fichier des indicateurs transmis à l'Etat du Valais par chaque commune. A préciser que, compte tenu du fait de la non-conformité du plan comptable de la Commune de Sierre au MCH1, des retraitements sont nécessaires pour l'établissement du fichier des indicateurs. Ce travail est effectué par le Service financier de la Commune de Sierre.

Tableau 2 : Charges de fonctionnement par fonction et par commune (moyenne 2012 à 2018)

	Sierre		Chalais		Chippis		Grône		Total		Taux de croissance
	CHF	%	CHF	%	CHF	%	CHF	%	CHF	%	
0 Administration générale	16'057'485	22.9%	962'739	7.8%	522'012	9.7%	1'001'968	13.2%	18'544'205	19.4%	+ 3.1 %
1 Sécurité publique	6'807'837	9.7%	601'767	4.8%	254'424	4.7%	400'931	5.3%	8'064'959	8.4%	+ 3.0 %
2 Enseignement et formation	12'205'132	17.4%	2'584'399	20.8%	1'417'637	26.4%	1'886'096	24.9%	18'093'264	18.9%	+ 0.8 %
3 Culture, loisirs et culte	4'597'631	6.6%	825'188	6.6%	315'075	5.9%	766'756	10.1%	6'504'650	6.8%	- 0.4 %
4 Santé	1'718'584	2.5%	231'421	1.9%	195'736	3.6%	141'891	1.9%	2'287'632	2.4%	- 9.9 %
5 Prévoyance sociale	6'518'697	9.3%	1'655'028	13.3%	673'029	12.5%	1'119'394	14.8%	9'966'148	10.4%	+ 6.5 %
4 + 5 Santé + Prévoyance sociale	8'237'281	11.7%	1'886'449	15.2%	868'766	16.2%	1'261'284	16.6%	12'253'780	12.8%	
6 Trafic	6'405'813	9.1%	1'971'263	15.9%	336'847	6.3%	885'041	11.7%	9'598'964	10.1%	- 0.4 %
7 Prot. et amén. environnement, yc eau, égouts, déchets	5'519'513	7.9%	1'751'892	14.1%	730'152	13.6%	843'833	11.1%	8'845'390	9.3%	+ 0.9 %
8 Economie publique	8'035'057	11.5%	482'370	3.9%	413'670	7.7%	105'612	1.4%	9'036'708	9.5%	- 1.5 %
9 Finances et impôts	2'249'090	3.2%	1'347'563	10.9%	520'756	9.7%	432'689	5.7%	4'550'098	4.8%	+ 8.1 %
<b>Total</b>	<b>70'114'838</b>	<b>100%</b>	<b>12'413'629</b>	<b>100%</b>	<b>5'379'339</b>	<b>100%</b>	<b>7'584'210</b>	<b>100%</b>	<b>95'492'017</b>	<b>100%</b>	<b>+ 1.6 %</b>
<b>Par habitant</b>	<b>4'269</b>		<b>3'704</b>		<b>3'289</b>		<b>3'271</b>		<b>4'024</b>		

Concernant le dicastère « Trafic » des Communes de Chalais et Grône, la part importante des charges y relatives s'explique par un réseau routier de coteau et de moyenne montagne. A titre indicatif, nous avons également cumulé les dicastères « Santé » et « Prévoyance sociale », afin d'améliorer la comparaison entre les communes.

Pour information, les pourcentages d'amortissement moyens pratiqués par les quatre communes peuvent être résumés comme suit :

	Sierre	Chalais	Chippis	Grône
Taux des amortissements ordinaires (%)	10.03	10.06	12.22	10.80
Taux global des amortissements (%)	9.56	11.89	57.16	18.07

A titre de rappel, le taux global des amortissements (%) se calcule comme indiqué ci-dessous. Ainsi, si les amortissements complémentaires sont inférieurs à l'excédent de charges du compte de fonctionnement, ce pourcentage peut être inférieur au taux des amortissements ordinaires.

$$\frac{(\text{Total des amortissements} + \text{solde cpte fonctionnement}) \times 100}{\text{Patrimoine administratif à amortir} + \text{découvert}}$$

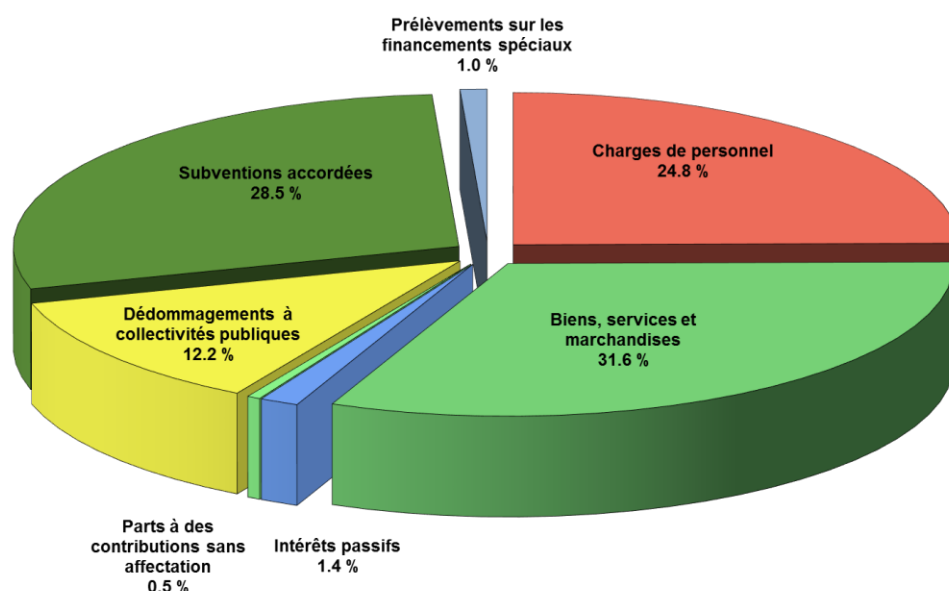
Patrimoine administratif à amortir + découvert

### 1.2.2.2. Evolution des charges de fonctionnement selon la nature

Par nature, les charges les plus importantes en 2018 sont les « biens, services et marchandises » (31.6 %), les « subventions accordées » (28.5 %), les « charges de personnel » (24.8 %) et les « dédommagements aux collectivités publiques » (12.2 % du total). Ces quatre catégories représentent le 97.1 % des charges de fonctionnement.

Le graphique et le tableau ci-dessous donnent la répartition des charges de fonctionnement par nature.

Graphique 3 : Charges de fonctionnement par nature en 2018 (cumul des quatre communes)



Globalement, les charges de fonctionnement ont augmenté à un taux de croissance de 1.6 %. Les charges de « Biens, services et marchandises » représentent la part la plus importante et sont restées stables en moyenne annuelle avec une croissance de 0.2 % entre 2012 et 2018. Les « subventions accordées » (notamment traitement personnel primaire/CO, entretien routes cantonales, régimes sociaux) ont augmenté de 3.7 % (moyenne annuelle). Les charges de personnel représentent 24.8 % des charges par nature en 2018. Ces charges sont restées stables avec une augmentation de 0.8 % (moyenne annuelle).

Les charges de « Parts à des contributions sans affectation » (alimentation du fonds de péréquation) ont augmenté de 8.5 % et les charges de « Attribution aux financements spéciaux » ont augmenté de 33.9 %. Ces charges représentent cependant un montant non significatif par rapport au total des charges par nature.



Tableau 3 : Charges de fonctionnement par nature et par commune (moyenne 2012 à 2018)

	Sierra		Chalais		Chippis		Grône		Total		Taux de croissance
	CHF	%	CHF	%	CHF	%	CHF	%	CHF	%	
30 Charges de personnel	19'706'770	28.1%	1'839'009	14.8%	850'948	15.8%	1'810'262	23.9%	<b>24'206'990</b>	25.3%	<b>+ 0.8 %</b>
31 Biens, services et marchandises	22'292'508	31.8%	4'300'729	34.6%	1'931'989	35.9%	2'158'686	28.5%	<b>30'683'912</b>	32.1%	<b>+ 0.2 %</b>
32 Intérêts passifs	673'256	1.0%	488'956	3.9%	26'870	0.5%	147'907	2.0%	<b>1'336'990</b>	1.4%	<b>- 0.0 %</b>
34 Parts à des contributions sans affectation	286'194	0.4%	51'574	0.4%	30'914	0.6%	0	0.0%	<b>368'682</b>	0.4%	<b>+ 8.5 %</b>
35 Dédommagements à collectivités publiques	7'648'382	10.9%	1'855'311	14.9%	929'126	17.3%	1'234'119	16.3%	<b>11'666'939</b>	12.2%	<b>+ 1.2 %</b>
36-37 Subventions accordées	19'198'629	27.4%	3'864'845	31.1%	1'575'491	29.3%	2'078'862	27.4%	<b>26'717'827</b>	28.0%	<b>+ 3.7 %</b>
38 Attribution aux financements spéciaux	309'099	0.4%	13'204	0.1%	34'000	0.6%	154'375	2.0%	<b>510'678</b>	0.5%	<b>+ 33.9 %</b>
<b>Total</b>	<b>70'114'838</b>	<b>100.0%</b>	<b>12'413'629</b>	<b>100.0%</b>	<b>5'379'339</b>	<b>100.0%</b>	<b>7'584'210</b>	<b>100.0%</b>	<b>95'492'017</b>	<b>100.0%</b>	<b>+ 1.6 %</b>
<b>Par habitant</b>	<b>4'269</b>		<b>3'704</b>		<b>3'289</b>		<b>3'271</b>		<b>4'024</b>		

Nombre EPT	<b>152</b>	<b>18 (2018)</b>	<b>7</b>	<b>21</b>	<b>198</b>
------------	------------	------------------	----------	-----------	------------

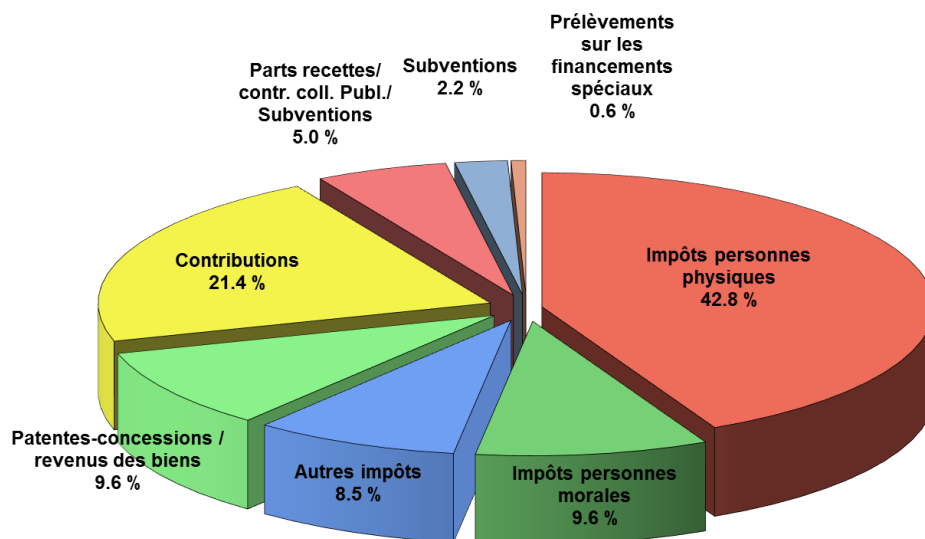
Ce tableau ne prend pas en compte les amortissements ordinaires et complémentaires sur le patrimoine administratif ainsi que les imputations internes. Concernant les charges de personnel, la charge tient compte des charges patronales.

Il faut également préciser que les charges présentées dans ce tableau contiennent les refacturations intercommunales (p.ex. services de police, pompiers, CMS, déchetterie, STEP, etc.), alors que les recettes n'y figurent pas.

### 1.2.3. Evolution des revenus de fonctionnement de 2012 à 2018

En 2018, les revenus de fonctionnement par nature les plus importants sont les « impôts des personnes physiques », qui représentent près de 43 % du total. Les « contributions » (21.4 %) sont la deuxième source de revenus. Si l'on ajoute les impôts des personnes morales et les autres impôts, la fiscalité et la parafiscalité représentent le 82.3 % des revenus de fonctionnement. Le graphique et le tableau ci-dessous donnent la répartition par nature des revenus de fonctionnement.

Graphique 4 : Revenus de fonctionnement par nature en 2018 (cumul des quatre communes)



Les « Impôts personnes morales » ont le plus progressé (+ 10.5 % en moyenne annuelle), suivis par les « Autres impôts », avec une progression très proche (+ 10.3 % en moyenne annuelle). Les « Impôts personnes physiques » ont augmenté de 0.9 %. Les revenus liés aux « patentes-concessions / revenus des biens » ont évolué de 3.3 % en moyenne annuelle et les « contributions » (émoluments administratifs, participation aux frais d'écolage, taxes eau / eaux usées / voirie, etc.) ont diminué de 2.4 %. Les autres catégories de revenus présentent des évolutions inférieures à 1 %.

Tableau 4 : Revenus de fonctionnement par nature et par commune (moyenne 2012 à 2018)

	En francs	Sierra		Chalais		Chippis		Grône		Total		Taux de croissance
		CHF	%	CHF	%	CHF	%	CHF	%	CHF	%	
40 a	Impôts personnes physiques	34'923'343	42.9%	7'638'073	53.1%	2'752'876	42.2%	4'686'320	46.2%	50'000'612	44.4%	0.9%
40 b	Impôts personnes morales	8'812'258	10.8%	571'496	4.0%	592'602	9.1%	300'981	3.0%	10'277'337	9.1%	10.5%
40 c	Autres impôts	5'790'950	7.1%	1'078'749	7.5%	403'161	6.2%	582'715	5.7%	7'855'576	7.0%	10.3%
41-42	Patentes-concessions / revenus des biens	7'721'572	9.5%	887'605	6.2%	1'411'451	21.6%	732'048	7.2%	10'752'676	9.6%	3.3%
43	Contributions	18'802'444	23.1%	2'969'204	20.6%	666'278	10.2%	1'585'699	15.6%	24'023'625	21.4%	-2.4%
44-45	Parts recettes/contributions sans affectation / restitutions collectivités publiques	2'711'116	3.3%	1'067'182	7.4%	631'459	9.7%	2'004'149	19.8%	6'413'906	5.7%	1.0%
46-47	Subventions	2'211'124	2.7%	170'805	1.2%	56'701	0.9%	192'956	1.9%	2'631'586	2.3%	0.2%
48	Prélèvements sur les financements spéciaux	470'478	0.6%	3'184	0.0%	6'837	0.1%	55'504	0.5%	536'002	0.5%	-0.3%
	<b>Total</b>	<b>81'443'284</b>	<b>100.0%</b>	<b>14'386'297</b>	<b>100.0%</b>	<b>6'521'364</b>	<b>100.0%</b>	<b>10'140'372</b>	<b>100.0%</b>	<b>112'491'320</b>	<b>100.0%</b>	
	<b>Par habitant</b>	<b>4'959</b>		<b>4'292</b>		<b>3'987</b>		<b>4'374</b>		<b>4'741</b>		

Les refacturations intercommunales (p.ex. services de police, pompiers, CMS, déchetterie, STEP, etc.) n'ont pas été éliminées.

### 1.2.4. Coefficient d'impôt et taux d'indexation

Les coefficients d'impôt et les taux d'indexation des quatre communes sont présentés au tableau suivant. Il n'y a pas eu de modification du coefficient d'impôt ou du taux d'indexation durant la période 2012 à 2018.

Tableau 5 : Coefficient d'impôt et taux d'indexation par commune pour la période 2012 à 2018

	2012 - 2018		
	Coeff.	Index.	Taux pondéré
<b>Sierre</b>	1.2	1.55	0.93
<b>Chalais</b>	1.3	1.4	1.1
<b>Chippis</b>	1.2	1.4	1
<b>Grône</b>	1.25	1.35	1.08

Les coefficients d'impôt sont similaires pour les Communes de Sierre et Chippis (1.2), alors qu'un écart est constaté avec Chalais et Grône. Sierre a le taux le plus favorable au contribuable, suivi de près par Chippis. Chalais et Grône ont un taux moins favorable.

Le tableau ci-dessous montre, à titre d'exemple, quelle est la différence pour les contribuables des quatre communes pour différents niveaux de revenus / fortunes imposables<sup>2</sup>. Les écarts entre le minimum et le maximum sont relativement moyens, voire faibles.

Tableau 6 : Simulation des impôts communaux pour différents niveaux de revenus imposables

Etat civil	Revenu imposable	Fortune imposable	Impôt communal						
			Sierre	Chalais	Chippis	Grône	Minimum	Maximum	Différence max / min
<b>Célibataire</b>	30'000	-	1'453.75	1'742.70	1'608.65	1'726.85	<b>1'453.75</b>	<b>1'742.70</b>	<b>288.95</b>
	40'000	-	2'357.40	2'820.80	2'603.85	2'803.40	<b>2'357.40</b>	<b>2'820.80</b>	<b>463.40</b>
	50'000	-	3'443.45	4'039.70	3'728.95	3'985.95	<b>3'443.45</b>	<b>4'039.70</b>	<b>596.25</b>
	60'000	50'000	4'660.55	5'455.00	5'035.40	5'347.65	<b>4'660.55</b>	<b>5'455.00</b>	<b>794.45</b>
	75'000	100'000	6'598.00	7'593.15	7'009.10	7'415.45	<b>6'598.00</b>	<b>7'593.15</b>	<b>995.15</b>
	100'000	300'000	10'268.00	11'611.60	10'718.40	11'327.60	<b>10'268.00</b>	<b>11'611.60</b>	<b>1'343.60</b>
<b>Marié avec 2 enfants</b>	30'000	-	803.75	1'092.70	958.65	1'076.85	<b>803.75</b>	<b>1'092.70</b>	<b>288.95</b>
	40'000	-	1'532.30	1'833.50	1'692.50	1'822.20	<b>1'532.30</b>	<b>1'833.50</b>	<b>301.20</b>
	50'000	-	2'238.25	2'625.80	2'423.80	2'590.85	<b>2'238.25</b>	<b>2'625.80</b>	<b>387.55</b>
	60'000	50'000	3'060.85	3'579.85	3'304.50	3'508.80	<b>3'060.85</b>	<b>3'579.85</b>	<b>519.00</b>
	75'000	100'000	4'360.10	5'012.90	4'627.30	4'894.40	<b>4'360.10</b>	<b>5'012.90</b>	<b>652.80</b>
	100'000	300'000	6'926.20	7'820.55	7'218.95	7'625.45	<b>6'926.20</b>	<b>7'820.55</b>	<b>894.35</b>

<sup>2</sup> D'autres simulations peuvent être faites au moyen de la « calculette », disponible sur le site de l'Etat du Valais : [https://apps.vs.ch/SCC\\_Calculette/?Language=fr](https://apps.vs.ch/SCC_Calculette/?Language=fr).

### 1.2.5. Taxes

Le mode de facturation des taxes pour l'eau potable, l'évacuation des eaux usées et le traitement des déchets varie sensiblement d'une commune à l'autre. Le tableau ci-dessous résume ce mode de perception.

Tableau 7 : **Mode de perception des taxes eau, épuration et ordures**

	Chalais	Chippis	Grône	Sierre
Eau potable	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Selon tableau de la commune en fonction du nombre de pièces.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Taxe de fourniture d'eau potable de CHF 135.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Taxe de base de CHF 160 HT pour chaque logement incluant les 50 premiers m<sup>3</sup> consommés.</li> <li>• CHF 0.60 par m<sup>3</sup> supplémentaire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Taxe de base de CHF 71.30 HT.</li> <li>• Taxe complémentaire de CHF 0.92 HT par m<sup>3</sup> de consommation annuelle.</li> </ul>
Egouts - Epuration	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Selon tableau de la commune en fonction du nombre de pièces.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Taxe d'épuration des eaux usées de CHF 135.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Taxe de base de CHF 50 HT pour chaque logement.</li> <li>• Taxe complémentaire de 0.1 % de la valeur fiscale de l'immeuble.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Taxe de base d'épuration de CHF 0.10 HT/m<sup>3</sup> du logement.</li> <li>• Taxe de quantité de CHF 0.50 HT/m<sup>3</sup> d'eau consommée.</li> </ul>
Déchets	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Selon tableau de la commune en fonction du nombre de pièces.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Taxe de base annuelle de CHF 0.14/m<sup>3</sup> SIA.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Taxe de base annuelle de CHF 125 HT multipliée par un coefficient selon nombre de personnes par ménage.</li> <li>• Pour les résidence non permanentes, taxe forfaitaire de CHF 150 HT.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Taxe de base de CHF 0.10 HT à CHF 0.15 HT par m<sup>3</sup> du volume du bâtiment.</li> </ul>

Ce tableau fait ressortir une grande disparité dans les modes de perception des taxes. Une comparaison entre les quatre communes est dès lors difficile. Cet état de fait met en lumière la nécessité d'harmoniser les méthodes de perception et d'uniformiser les règlements communaux en la matière. Ces points devront être discutés lors des prochaines étapes de la fusion.

Tableau 8 : **Estimation des taxes payées par les domiciliés et les résidents secondaires**

Communes	Taxes 2018	Couple avec 2 enfants propriétaire d'un logement de 120 m <sup>2</sup>	Résidence secondaire de 100 m <sup>2</sup> (4 lits)	Commentaire
Sierre	Eau potable	188.00	110.00	Hypothèse : consommation de 156 m <sup>3</sup>
	Egouts	129.00	59.00	Hypothèse : consommation eau de 156 m <sup>3</sup> + volume du logement de 420 m <sup>3</sup>
	Déchets	59.00	49.00	Hypothèse : volume du logement de 420 m <sup>3</sup> + taxe au sac
	<b>Total</b>	<b>376.00</b>	<b>218.00</b>	
Chippis	Eau potable	135.00	135.00	
	Egouts	135.00	135.00	
	Déchets	42.00	35.00	Taxe de base uniquement
	<b>Total</b>	<b>312.00</b>	<b>305.00</b>	
Chalais	Eau potable	237.35	217.25	
	Egouts	237.35	217.25	
	Déchets	221.70	200.25	
	<b>Total</b>	<b>696.40</b>	<b>634.75</b>	
Grône	Eau potable	160.00	160.00	50m <sup>3</sup> + 0.60/m <sup>3</sup> suppl.
	Egouts	50.00	50.00	Taxe complémentaire de 0.1 % sur la valeur fiscale du bien immobilier
	Déchets	315.00	150.00	
	<b>Total</b>	<b>525.00</b>	<b>360.00</b>	

Le principe du pollueur - payeur admet que les taxes doivent couvrir les coûts des services. Le tableau ci-dessous indique les coûts engendrés par les trois services, les recettes correspondantes (composées essentiellement des taxes) et le taux de couverture par commune.

Tableau 9 : Coûts et recettes des services (moyenne 2012 à 2018)<sup>3</sup>

	Sierre	Chalais	Chippis	Grône	Total
<b>Coûts totaux</b>	<b>7'353'526</b>	<b>2'429'778</b>	<b>485'118</b>	<b>926'965</b>	<b>11'195'387</b>
Eau potable	1'969'657	913'222	152'222	296'823	3'331'924
Eaux usées	2'208'857	707'269	89'186	216'115	3'221'427
Traitement déchets	3'175'012	809'288	243'709	414'027	4'642'036
<b>Coûts par habitant</b>	<b>448</b>	<b>728</b>	<b>296</b>	<b>399</b>	<b>1'871</b>
Eau potable	120	273	93	127	613
Eaux usées	135	212	55	93	494
Traitement déchets	193	243	149	179	763
<b>Recettes totales</b>	<b>7'353'526</b>	<b>2'178'482</b>	<b>400'167</b>	<b>993'095</b>	<b>10'925'270</b>
Eau potable	1'969'657	796'201	117'623	328'411	3'211'891
Eaux usées	2'208'857	642'591	130'038	271'461	3'252'947
Traitement déchets	3'175'012	739'690	152'506	393'223	4'460'431
<b>Recettes par habitant</b>	<b>448</b>	<b>650</b>	<b>245</b>	<b>428</b>	<b>1'770</b>
Eau potable	120	238	72	141	570
Eaux usées	135	192	80	117	523
Traitement déchets	193	221	93	170	677
<b>Solde total</b>	<b>-</b>	<b>-251'296</b>	<b>-84'951</b>	<b>66'130</b>	<b>-270'117</b>
Eau potable	-	-117'021	-34'600	31'588	-120'032
Eaux usées	-	-64'677	40'852	55'346	31'520
Traitement déchets	-	-69'598	-91'203	-20'804	-181'605
<b>Solde par habitant</b>	<b>-</b>	<b>-78</b>	<b>-51</b>	<b>29</b>	<b>-101</b>
Eau potable	-	-36	-21	14	-43
Eaux usées	-	-20	25	24	29
Traitement déchets	-	-22	-55	-9	-87
Habitants moyenne 12-18	16'423	3'352	1'636	2'318	23'729

<sup>3</sup> Y compris les amortissements comptables effectués comptabilisés dans chaque service.

Tableau 10 : Coûts et recettes des services (situation au 31 décembre 2018) <sup>3</sup>

<b>Situation au 31.12.2018</b>				
	Sierre	Chalais	Chippis	Grône
<b>Coûts totaux</b>	<b>7'855'663</b>	<b>2'269'171</b>	<b>387'078</b>	<b>1'050'049</b>
Eau potable	1'864'184	936'785	113'506	374'681
Eaux usées	2'398'348	630'376	87'215	240'406
Traitement déchets	2'963'152	702'010	186'356	434'962
<b>Coûts par habitant</b>	<b>466</b>	<b>643</b>	<b>245</b>	<b>436</b>
Eau potable	111	266	72	155
Eaux usées	142	179	55	100
Traitement déchets	176	199	118	180
<b>Recettes totales</b>	<b>7'855'663</b>	<b>2'407'582</b>	<b>427'294</b>	<b>1'141'564</b>
Eau potable	2'240'212	848'864	116'372	424'788
Eaux usées	2'188'035	672'775	121'530	288'002
Traitement déchets	3'217'103	885'944	189'392	428'774
<b>Recettes par habitant</b>	<b>466</b>	<b>682</b>	<b>270</b>	<b>473</b>
Eau potable	133	241	74	176
Eaux usées	130	191	77	119
Traitement déchets	191	251	120	178
<b>Solde total</b>	<b>-</b>	<b>138'411</b>	<b>40'216</b>	<b>91'515</b>
Eau potable	376'028	-87'921	2'866	50'108
Eaux usées	-210'313	42'398	34'315	47'596
Traitement déchets	253'950	183'934	3'036	-6'188
<b>Solde par habitant</b>	<b>25</b>	<b>39</b>	<b>25</b>	<b>38</b>
Eau potable	22	-25	2	21
Eaux usées	-12	12	22	20
Traitement déchets	15	52	2	-3
Habitants au 31.12.2018	16'860	3'528	1'580	2'411

<b>Fonds de réserve</b>	Sierre	Chalais <sup>A</sup>	Chippis	Grône
Eau potable	754'308	-	2'866	162'192
Eaux usées	1'591'416	-	221'225	458'391
Traitement déchets	67'977	-	3'036	-21'748
<b>Total</b>	<b>2'413'701</b>	<b>-</b>	<b>227'127</b>	<b>598'836</b>

A Le bénéfice/déficit n'est pas équilibré par le bilan.

## 1.3. COMPTES D'INVESTISSEMENT

### 1.3.1. Dépenses et recettes d'investissement de 2012 à 2018

Entre 2012 et 2018, soit en 7 ans, les quatre communes ont réalisé des investissements pour un montant de CHF 196.5 millions. Les recettes d'investissement se sont élevées à CHF 31.8 millions. Les investissements nets se sont donc élevés à près de CHF 164.7 millions, ce qui correspond à une moyenne d'environ CHF 23.5 millions par année.

Le tableau ci-dessous résume les dépenses et recettes d'investissement.

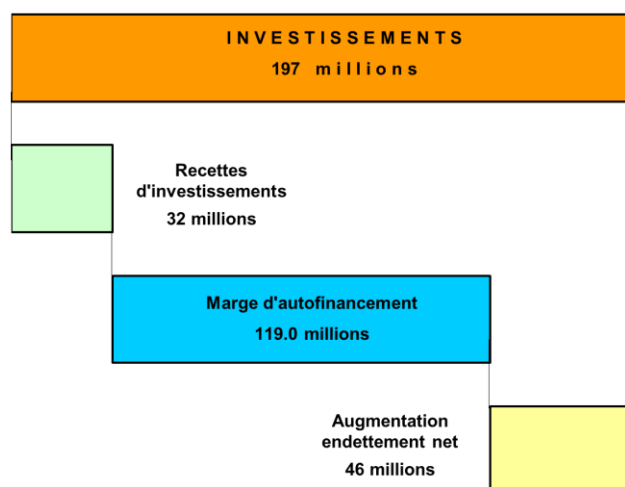
Tableau 11 : **Dépenses et recettes d'investissement de 2012 à 2018 (cumul des quatre communes)**

Total	Dépenses d'investissement	Recettes d'investissement	Investissements nets
0 Administration générale	18'832'688	858'461	17'974'227
1 Sécurité publique	2'536'973	1'261'094	1'275'879
2 Enseignement et formation	33'353'557	5'548'686	27'804'871
3 Culture, loisirs et culte	35'319'603	2'250'407	33'069'196
4 Santé	42'183		42'183
5 Prévoyance sociale	3'966'648	1'777'529	2'189'119
6 Trafic	55'000'553	6'689'539	48'311'013
7 Prot. et amén. environnement, yc eau, égouts, déchets	44'731'834	13'098'933	31'632'902
8 Economie publique	2'637'178	298'281	2'338'897
9 Finances et impôts	48'331		48'331
<b>Total</b>	<b>196'469'548</b>	<b>31'782'930</b>	<b>164'686'618</b>

### 1.3.2. Financement des investissements

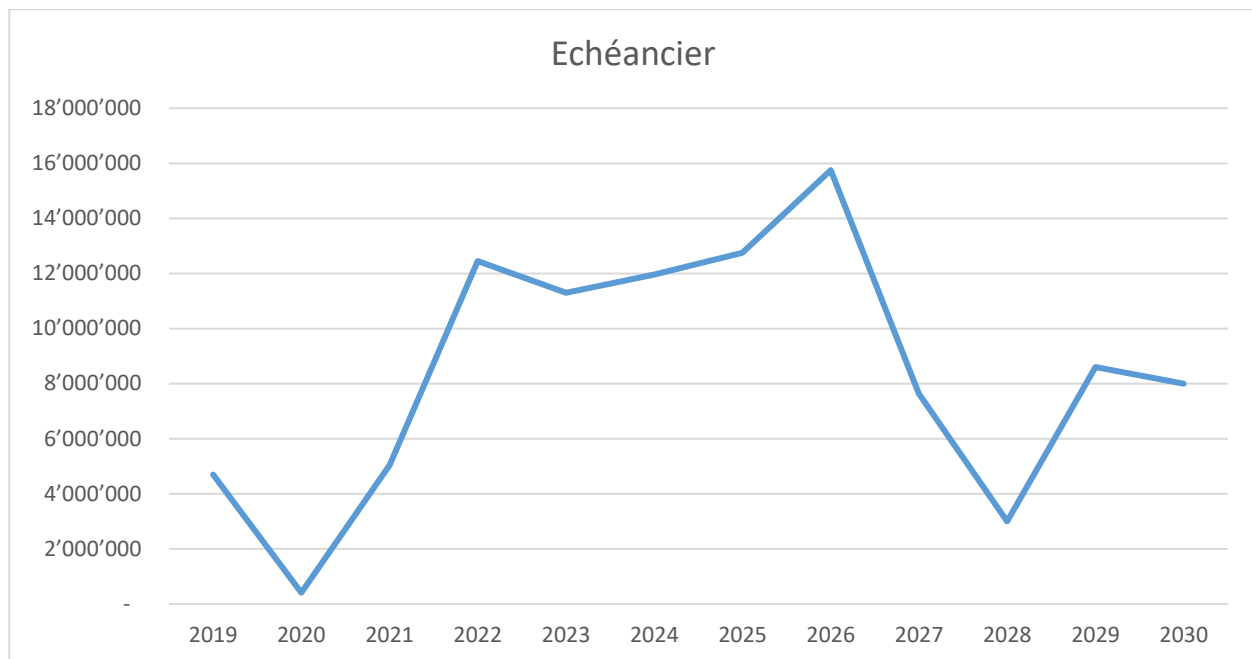
Comme le montre le graphique ci-dessous, les communes n'ont pas pu entièrement autofinancer leurs investissements entre 2012 et 2018.

Graphique 5 : **Investissements et leur financement de 2012 à 2018 (cumul des quatre communes)**



L'inventaire détaillé des dettes financières au 31 décembre 2018 par commune est présenté en **annexe 3.5**. Des remboursements échelonnés interviendront jusqu'aux dates d'échéance.

Les dettes totalisent environ **CHF 102 millions** au 31 décembre 2018 et les échéances par année se décomposent de la manière suivante :



Le tableau suivant montre que l'autofinancement est différent entre les quatre communes. Les Communes de Sierre et de Grône ont dû recourir à l'emprunt pour un montant de respectivement CHF 46.9 millions et CHF 4.9 millions, alors que les Communes de Chalais et Chippis sont parvenues à réduire de manière conséquente leur endettement pour un montant de respectivement CHF 2.4 millions et CHF 3.8 millions.

Tableau 12 : **Financement des dépenses d'investissement de 2012 à 2018 par commune**

Total	Sierre	Chalais	Chippis	Grône	Total
Dépenses d'investissement	145'597'054	14'963'603	9'664'093	26'244'797	<b>196'469'548</b>
- Recettes d'investissement	19'428'771	3'505'741	5'457'697	3'390'721	<b>31'782'930</b>
<b>= Investissement net</b>	<b>126'168'284</b>	<b>11'457'862</b>	<b>4'206'397</b>	<b>22'854'076</b>	<b>164'686'618</b>
- Autofinancement	79'299'122	13'808'670	7'994'175	17'893'130	<b>118'995'097</b>
= Besoins en capitaux de tiers	+ 46'869'162	- 2'350'808	- 3'787'778	+ 4'960'946	<b>45'691'521</b>
Degré d'autofinancement	62.9 %	120.5 %	190.0 %	78.3 %	<b>72.3 %</b>

Les investissements importants sur la période de 2012 à 2018 sont présentés en **annexe 3.6**.



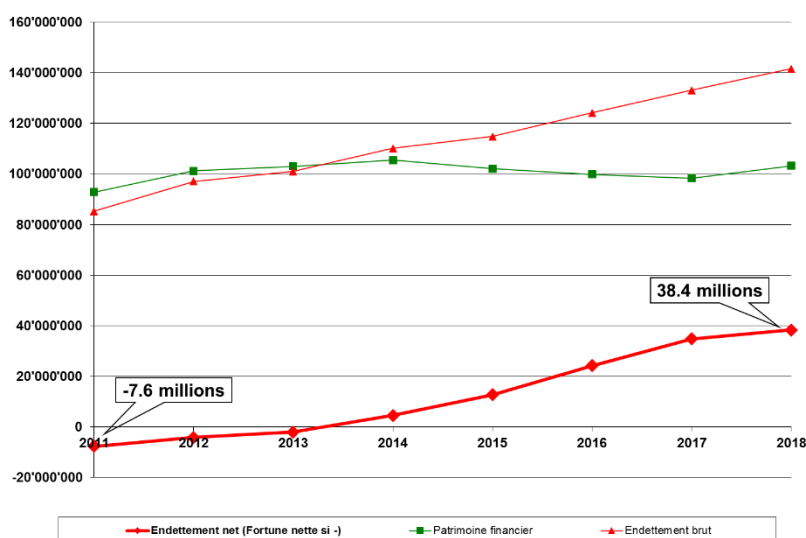
## 1.4. BILAN FINANCIER

### 1.4.1. Evolution de l'endettement et de l'endettement net de 2011 à 2018

L'endettement net (endettement total<sup>4</sup> - actif disponible<sup>5</sup> = EN) est le meilleur indicateur du niveau d'endettement communal.

Au 31 décembre 2018, les quatre communes ont un endettement net de CHF 38.4 millions. Au début 2012 (31 décembre 2011) l'endettement net était nul. La fortune nette s'élevait à CHF 7.6 millions. L'endettement net a donc augmenté de CHF 46 millions.

Graphique 6 : Evolution du bilan au 31 décembre, de 2011 à 2018 (cumul des quatre communes)



Comme le montre le tableau suivant, trois communes présentent un endettement net au 31 décembre 2018 : Sierre avec CHF 26.5 millions, Grône avec CHF 9.6 millions et Chalais avec CHF 8.9 millions. La Commune de Chippis dispose d'une fortune nette de CHF 6.7 millions.

Tableau 13 : Bilan au 31 décembre 2018 par commune (éléments financiers uniquement)

	Sierre	Chalais	Chippis	Grône	Total
Patrimoine financier	62'344'678	21'473'061	10'526'738	8'942'977	103'287'453
Endettement brut	88'869'315	30'386'937	3'818'696	18'570'315	141'645'263
Endettement net (Fortune nette si -)	+ 26'524'637	+ 8'913'876	- 6'708'042	+ 9'627'339	+ 38'357'810
Variation endettement net 2011-2018	+ 48'030'601	- 2'349'384	- 3'967'921	+ 4'239'848	+ 45'953'143

Le tableau présenté ci-dessus ne tient pas compte des réserves latentes de chaque commune sur le patrimoine financier.

<sup>4</sup> L'endettement total, ou fonds étrangers, représente le total des dettes bancaires, des créanciers et des passifs transitoires.

<sup>5</sup> L'actif disponible représente le total des avoirs en caisse et en banque, des débiteurs, des placements du patrimoine financier (actions et immeubles) et des actifs transitoires.

A titre indicatif, et sur la base des informations transmises par les différentes communes, nous présentons ci-dessous le niveau d'endettement net de chaque commune au 31 décembre 2018, compte tenu des réserves latentes sur les titres, les terrains, les immeubles, les cautionnements, ainsi que les provisions non justifiées économiquement et les réserves latentes sur les impôts à recevoir.

	Sierre	Chalais	Chippis	Grône	Total
<b>Patrimoine financier</b>	<b>62'344'678</b>	<b>21'473'061</b>	<b>10'526'738</b>	<b>8'942'977</b>	<b>103'287'453</b>
<b>Retraitement patrimoine financier</b>	<b>92'955'264</b>	<b>-3'499'722</b>	<b>10'497'810</b>	<b>20'260'632</b>	<b>120'213'984</b>
-Titres	18'919'884	2'998'379	3'169'084	1'079'632	26'166'979
- Immeubles	62'643'869	2'737'899	5'215'000	35'781'000	106'377'768
-Prêts/Cautionnements/Autres engagements	0	-10'876'000	-118'814	-16'600'000	-27'594'814
- Provision non justifiée économiquement	7'711'511	0	2'137'540	0	9'849'051
- Réserve latente sur impôts à recevoir	3'680'000	1'640'000	95'000	0	5'415'000
<b>Endettement brut</b>	<b>88'869'315</b>	<b>30'386'937</b>	<b>3'818'696</b>	<b>18'570'315</b>	<b>141'645'263</b>
<b>Endettement net (Fortune nette si -)</b>	<b>- 66'430'627</b>	<b>+ 12'413'598</b>	<b>- 17'205'852</b>	<b>- 10'633'293</b>	<b>- 81'856'174</b>

Nombre de m <sup>2</sup> constructibles	392'185	29'340	55'169	3'000	479'694
-----------------------------------------	---------	--------	--------	-------	---------

(En CHF)	Situation 31.12.2018			
	Sierre	Chippis	Chalais	Grône
<b>Total bilan</b>	215'555'840	10'979'738	36'603'061	29'452'725
<b>Total disponibilités</b>	4'542'769	5'844'821	103'080	2'301'957
<b>Ratio de liquidités</b>	2.11%	53.23%	0.28%	7.82%
<b>Total fortune selon indicateurs</b>	121'945'684	6'813'595	4'641'855	9'502'183

Hypothèses retenues pour le retraitement du patrimoine financier :

- **Titres** : Le retraitement porte sur l'ensemble des titres détenus, qu'ils fassent partie du patrimoine financier ou administratif. La réserve latente est calculée comme étant la différence entre la valeur comptable et la part des fonds propres de la société détenue.
- **Immeubles** : La réserve latente est calculée comme étant la différence approximative entre la valeur comptable de l'immeuble et la valeur d'assurance (valeur à neuf des immeubles).
- **Terrains** : Une évaluation fiable des terrains au 31 décembre 2018 est difficile, compte tenu du nombre de parcelles, du type de parcelle, ainsi que du prix au m<sup>2</sup>, différent d'une zone à l'autre et d'une commune à l'autre. Nous indiquons donc, à titre indicatif, la valorisation des terrains fournie par les différentes communes, ainsi que le nombre de m<sup>2</sup> constructibles pour chaque commune.
- **Prêts / Cautionnement / Autres engagements** : En fonction des risques économiques liés à chaque « Prêts / Cautionnements / Autres engagements », ces derniers ont été provisionnés. Concernant la Commune de Chalais, nous avons également tenu compte du crédit de CHF 3 millions, accepté en assemblée primaire pour un nouveau télésiège sur le domaine skiable de Vercorin.
- **Provision non justifiée économiquement** : Selon montant communiqué par les communes.
- **Provision pour impôts à recevoir** : Selon montant communiqué par les communes.

## 1.5. ANALYSE DE QUELQUES CHIFFRES CLÉS

Nous présentons ci-dessous les principaux chiffres clés d'analyse financière.

Tableau 14 : Principaux chiffres clés en 2018 (avec comparatif 2012)

	Sierre		Chalais		Chippis		Grône		Total	
	2018	2012	2018	2012	2018	2012	2018	2012	2018	2012
Marge d'autofinancement / Revenus de fonctionnement (MA / RF)	15.5 %	13.4 %	13.5 %	14.9 %	13.5 %	24.2 %	22.0 %	28.2 %	15.7 %	15.6 %
Marge d'autofinancement / Endettement net (MA / EN)	50.7 %	Fortune nette	23.6 %	19.0 %	Fortune nette	Fortune nette	24.4 %	80.1 %	49.1 %	Fortune nette
Marge d'autofinancement 2012-2018 / Dépenses d'investis. nettes 2012-2018	62.9 %		120.5 %		190.0 %		78.3 %		72.3 %	
Endettement net par habitant (EN / HAB.)	1'573	- 925	2'527	3'390	- 4'246	- 2'250	3'993	1'536	1'573	- 182

Les chiffres clés peuvent être interprétés d'après les normes que l'on trouve en annexe. Une synthèse de cette interprétation est donnée ci-dessous.

### 1. Marge d'autofinancement / Revenus de fonctionnement (MA/RF)

Ce ratio équivaut à la **capacité d'autofinancement** qui peut être dégagée des revenus de fonctionnement.

En 2018, seule la Commune de Grône présente un ratio supérieur à 20 %, c'est à dire une très bonne capacité d'autofinancement selon les critères de l'Etat du Valais. La Commune de Sierre a une bonne capacité d'autofinancement, alors que pour les deux communes restantes, la capacité d'autofinancement est jugée suffisante selon les critères de l'Etat du Valais.

### 2. Marge d'autofinancement / Endettement net (MA/EN)

Ce ratio équivaut à la **capacité de financement de l'endettement**. Il indique le rapport entre les disponibilités annuelles propres et l'endettement net à la fin de l'exercice.

L'examen de ce critère central d'analyse montre que la Commune de Sierre a un endettement faible selon les critères de l'Etat du Valais. Les Communes de Chalais et Grône présentent un endettement moyen, alors que la Commune de Chippis présente une fortune nette.

### 3. Marge d'autofinancement / Dépenses d'investissement nettes (MA/DIN)

Ce ratio équivaut au **degré d'autofinancement**. Celui-ci doit être examiné sur une période de plusieurs années, en faisant la somme des marges et la somme des dépenses des investissements.

S'il dépasse 100 %, la commune a pu entièrement autofinancer ses investissements et, par conséquent, diminuer ses dettes. Dans le cas contraire, la commune s'est endettée. Il faut remarquer que, sur une longue période (10 ans), ce rapport ne devrait pas descendre en dessous de 80 % à 90 %.

Sur la période de 2012 à 2018, les Communes de Chalais et Chippis ont pu entièrement autofinancer leurs investissements. Au contraire, les Communes de Sierre et de Grône ne sont pas parvenues à autofinancer leurs investissements et présentent respectivement un degré d'autofinancement de 62.9 % et 78.3 %.

### 4. Endettement net par habitant (EN/HAB)

La Commune de Chippis a une fortune nette. L'endettement net par habitant des Communes de Sierre et Chalais indique un endettement faible, alors que celui de Grône est mesuré.

Le tableau suivant présente, à titre d'information, la part des quatre communes pour un certain nombre de données financières permettant une comparaison avec la part de population.

Tableau 15 : **Comparaison de quelques valeurs clés par commune et part dans le total en 2018**

<b>2018</b>		Sierre	Chalais	Chippis	Grône	<b>Total</b>
Revenus de fonctionnement	CHF	86'717'159	15'617'792	7'037'634	10'683'397	<b>120'055'983</b>
	%	72.2 %	13.0 %	5.9 %	8.9 %	<b>100%</b>
Charges de fonctionnement	CHF	73'264'507	13'515'028	6'090'374	8'335'246	<b>101'205'156</b>
	%	72.4 %	13.4 %	6.0 %	8.2 %	<b>100%</b>
Marge d'Autofinancement	CHF	13'452'652	2'102'764	947'260	2'348'150	<b>18'850'827</b>
	%	71.4 %	11.2 %	5.0 %	12.5 %	<b>100%</b>
Dépenses d'investissement nettes 2012-2018	CHF	18'947'059	2'025'236	940'100	766'554	<b>22'678'949</b>
	%	83.5 %	8.9 %	4.1 %	3.4 %	<b>100%</b>
Endettement net	CHF	26'524'637	8'913'876	-6'708'042	9'627'339	<b>38'357'810</b>
	%	69.2 %	23.2 %	-17.5 %	25.1 %	<b>100%</b>
Population	Hab.	16'860	3'528	1'580	2'411	<b>24'379</b>
	%	69.2 %	14.5 %	6.5 %	9.9 %	<b>100%</b>

## 1.6. PERSPECTIVES FINANCIÈRES

La situation financière des quatre communes, telle que présentée dans le tableau 12, fait apparaître un endettement net des quatre communes de CHF 38.4 millions au 31 décembre 2018. Les évolutions principales pour chaque commune sont présentées ci-dessous, selon les plans financiers communiqués par les différentes communes.

Deux évolutions prévisibles sont présentées : une première jusqu'en 2024, sachant que les informations pour la Commune de Grône sont disponibles jusqu'en 2022, ainsi qu'une seconde simulation jusqu'en 2022, avec les informations disponibles pour l'ensemble des communes.

### 1.6.1 Evolution prévisible jusqu'en 2024

A titre indicatif, sur la base des données actuelles et des plans d'investissement prévus par les communes jusqu'en 2024 (à l'exception de la Commune de Grône), il est possible de faire des projections sur l'évolution de l'endettement des communes. Le tableau suivant indique cette évolution supputée.

Tableau 16.1 Situation prévisible de l'endettement net à fin 2024 <sup>6</sup>

	Sierre	Chalais	Chippis	Grône	Total
<b>Projections</b>	<b>2019-2024</b>	<b>2019-2024</b>	<b>2019-2024</b>	<b>2019-2022</b>	
Investissements prévus	106'975'000		25'116'000		132'091'000
Recettes d'investissements prévus	10'728'000		17'086'000		27'814'000
<b>Investissements nets prévus</b>	<b>96'247'000</b>	<b>10'133'000</b>	<b>8'030'000</b>	<b>7'301'000</b>	<b>121'711'000</b>
<b>Marge d'autofinancement prévue</b>	<b>57'065'000</b>	<b>9'348'800</b>	<b>6'175'900</b>	<b>8'357'760</b>	<b>80'947'460</b>
<b>Insuffisance de financement (+) / Excédent de financement (-)</b>	<b>39'182'000</b>	<b>784'200</b>	<b>1'854'100</b>	<b>-1'056'760</b>	<b>40'763'540</b>
Endettement net (Fortune nette si -) fin 2018	26'524'637	8'913'876	-6'708'042	9'627'339	38'357'810
<b>Endettement net (Fortune nette si -) fin projections</b>	<b>65'706'637</b>	<b>9'698'076</b>	<b>-4'853'942</b>	<b>8'570'579</b>	<b>79'121'350</b>
<b>Endettement net (par habitant) fin projections</b>	<b>3'897</b>	<b>2'749</b>	<b>-3'072</b>	<b>3'555</b>	<b>3'245</b>

Selon cette situation, le cumul des marges d'autofinancement ne permettra pas d'autofinancer l'ensemble de ce programme. Le taux d'autofinancement sera de 67 %. En conséquence, l'endettement net des quatre communes devrait augmenter de près de CHF 40.8 millions d'ici à fin 2024, pour se situer à environ CHF 79.1 millions, soit un endettement net par habitant de CHF 3'245, considéré comme « mesuré » selon les critères de l'Etat du Valais. En considérant les communes de manière séparée, l'endettement net de Sierre serait de CHF 3'897 (endettement « mesuré »), celui de Chalais de CHF 2'749 (endettement « faible »), celui de Chippis de CHF -3'072 (fortune nette) et celui de Grône de CHF 3'555 (endettement « mesuré »). Nous précisons que les projections de l'endettement net à fin 2024 se base sur la population de chaque commune à fin 2018.

<sup>6</sup> Les données concernant les investissements, les recettes d'investissement et la marge d'autofinancement prévisibles sont tirées des plans financiers établis par les communes.

## 1.6.2 Evolution prévisible jusqu'en 2022

Sur la base des données actuelles et des plans d'investissement prévus par les communes jusqu'en 2022, il est possible de faire des projections sur l'évolution de l'endettement des communes. Le tableau suivant indique cette évolution supputée.

Tableau 16.2 Situation prévisible de l'endettement net à fin 2022 <sup>6</sup>

	Sierre	Chalais	Chippis	Grône	Total
<b>Projections</b>	<b>2019-2022</b>	<b>2019-2022</b>	<b>2019-2022</b>	<b>2019-2022</b>	
Investissements prévus	73'933'000		14'566'000		88'499'000
Recettes d'investissements prévues	6'480'000		8'866'000		15'346'000
<b>Investissements nets prévus</b>	<b>67'453'000</b>	<b>6'761'000</b>	<b>5'700'000</b>	<b>7'301'000</b>	<b>87'215'000</b>
<b>Marge d'autofinancement prévue</b>	<b>40'887'000</b>	<b>5'601'800</b>	<b>3'994'100</b>	<b>8'357'760</b>	<b>58'840'660</b>
<b>Insuffisance de financement (+) / Excédent de financement (-)</b>	<b>26'566'000</b>	<b>1'159'200</b>	<b>1'705'900</b>	<b>-1'056'760</b>	<b>28'374'340</b>
Endettement net (Fortune nette si -) fin 2018	26'524'637	8'913'876	-6'708'042	9'627'339	38'357'810
<b>Endettement net (Fortune nette si -) fin projections</b>	<b>53'090'637</b>	<b>10'073'076</b>	<b>-5'002'142</b>	<b>8'570'579</b>	<b>66'732'150</b>
<b>Endettement net (par habitant) fin projections</b>	<b>3'149</b>	<b>2'855</b>	<b>-3'166</b>	<b>3'555</b>	<b>2'737</b>

A titre indicatif, nous vous présentons, ci-dessous, l'impact lié à l'aide à la fusion, ainsi que la perte de revenu liée à la nouvelle péréquation financière.

Aide à la fusion versée l'année suivant la fusion					6'444'565
Perte annuelle de revenu liée à la nouvelle péréquation (4 premières années dès la fusion)					-1'878'793
Perte annuelle de revenu liée à la nouvelle péréquation (au-delà des 4 premières années)					-2'378'793

Les quatre communes ont des programmes d'investissement semblables aux périodes précédentes, puisque les investissements nets prévus sur la période de 2019 à 2022 se montent à CHF 87.2 millions. En moyenne annuelle, cela représente CHF 21.8 millions d'investissements nets. Pour comparaison, la moyenne annuelle sur la période de 2012 à 2018 a été de CHF 23.5 millions.

Les investissements importants sur la période de 2019 à 2024 sont présentés en **annexe 3.7**.

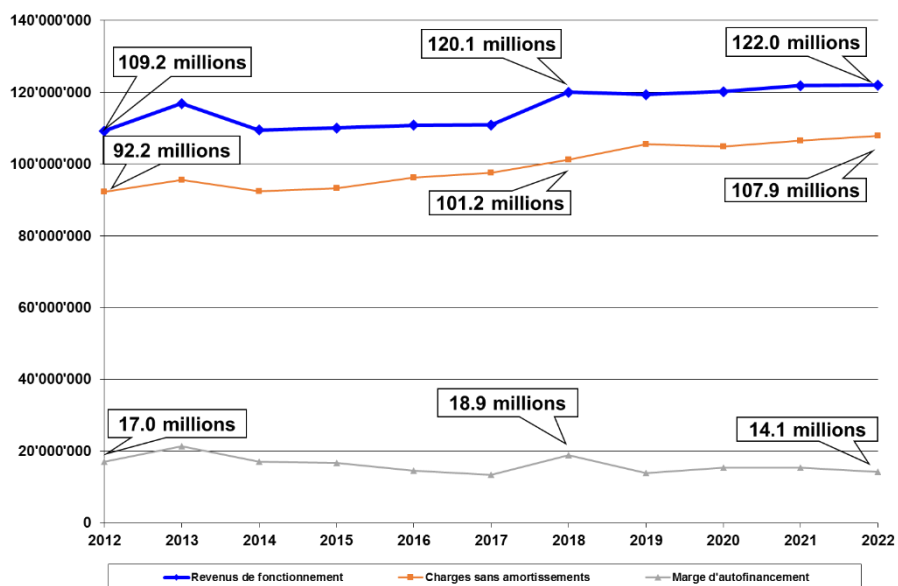
Le cumul des marges d'autofinancement ne permettra pas d'autofinancer l'ensemble de ce programme. Le taux d'autofinancement sera de 67 %. En conséquence, l'endettement net des quatre communes devrait augmenter de près de CHF 28.4 millions d'ici à fin 2022, pour se situer à environ CHF 66.7 millions, soit un endettement net par habitant de CHF 2'737, considéré comme « faible » selon les critères de l'Etat du Valais. En considérant les communes de manière séparée, l'endettement net de Sierre serait de CHF 3'149 (endettement « mesuré »), celui de Chalais de CHF 2'855 (endettement « faible »), celui de Chippis de CHF -3'166 (fortune nette) et celui de Grône de CHF 3'555 (endettement « mesuré »). Nous précisons que les projections de l'endettement net à fin 2022 se base sur la population de chaque commune à fin 2018.

Il convient également de souligner que, dès l'entrée en vigueur de la fusion, l'aide prévisible de l'Etat (CHF 6'444'565) permettra de diminuer l'endettement net de la nouvelle commune. Aussi, il faudra prendre en compte une

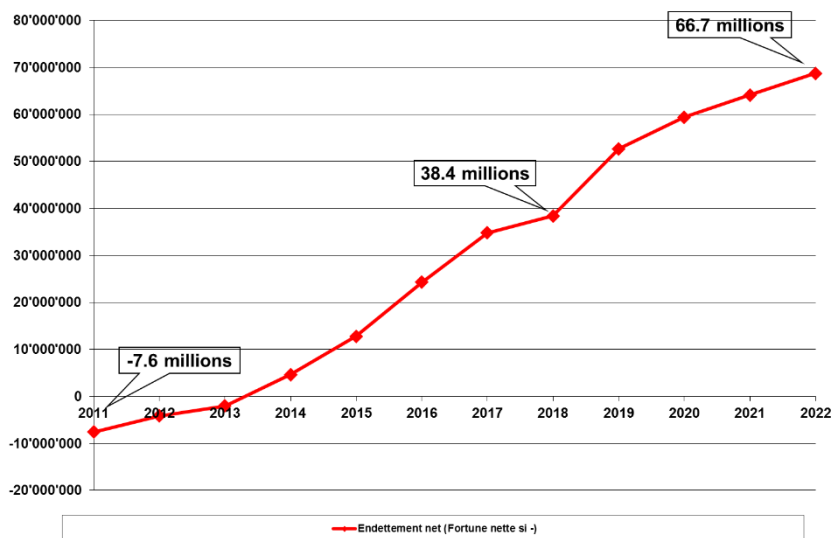
diminution des revenus liés à la péréquation de CHF 1.9 mios durant les quatre premières années suivant la fusion, puis une diminution des revenus de CHF 2.4 mios (compensation de CHF 500'000 durant les quatre premières années suivant la fusion).

L'endettement net cumulé d'ici fin 2022 tel que présenté précédemment de CHF 2'737 par habitant qui est considéré comme « faible » selon les critères de l'Etat du Valais, ce qui représente un indicateur positif.

Graphique 7 : Evolution prévisible des comptes de fonctionnement de 2019 à 2022 (cumul des quatre communes)



Graphique 8 : Evolution prévisible de l'endettement net jusqu'au 31 décembre 2022 (cumul des quatre communes)



## Aide à la fusion

L'aide prévisible de l'Etat à la fusion<sup>7</sup> de CHF 6'444'565, qui serait versée l'année suivant la fusion, permettrait de réduire l'endettement net.

## Péréquation financière

La compensation pour les cas de rigueur permet de compenser, à hauteur de CHF 500'000 par année sur une période de quatre ans, la différence entre le montant net déterminé pour la nouvelle commune et la somme des montants alloués individuellement avant la fusion. Passé ce délai, la compensation pour les cas de fusion tomberait. Le tableau 16 est présenté à titre indicatif, le niveau de la péréquation étant volatil.

Tableau 16 : Péréquation financière intercommunale (Budget 2019)

	Calcul des montants avant fusion	Montants après fusion (simulation)
<b>Péréquation des ressources</b>	Sierre 262'007	
	Chalais 1'054'984	
	Chippis 492'252	
	Grône 1'515'852	Nouvelle commune 946'302
	<b>Total PR 3'325'095</b>	<b>Total PR</b>
<b>Compensation des charges</b>	Sierre -	
	Chalais -	
	Chippis -	
	Grône -	Nouvelle commune -
	<b>Total CC -</b>	<b>Total CC</b>
<b>Compensation pour les cas de rigueur</b> Passage de l'ancien au nouveau système (LPFI art. 19, let. a)  Due à la fusion (LPFI art. 19, let. B) (4 ans)	Sierre -	
	Chalais -	
	Chippis -	
	Grône -	Nouvelle commune -
	-	Nouvelle commune 500'000
	<b>Total rigueur -</b>	<b>Total rigueur 500'000</b>
<b>Total péréquation financière intercommunale</b>	<b>3'325'095</b>	<b>1'446'302</b>
<b>Différence après fusion (quatre premières années)</b>		<b>-1'878'793</b>
<b>Différence après fusion (années suivantes)</b>		<b>-2'378'793</b>

**Un budget prévisionnel pour la nouvelle commune devra être établi.** En cas de fusion, ce budget devra être approuvé par le Conseil général de la nouvelle commune au tout début de son premier exercice. Ce budget sera établi sur la base d'un coefficient d'impôt et d'un taux d'indexation à définir. Ces taux seront valables pour la première année d'exercice au moins.

**Le bilan de départ de la nouvelle commune devra être établi de manière précise, en intégrant les actifs et passifs des quatre communes sur la base de leur derniers comptes individuels.**

<sup>7</sup> Le calcul d'aide à la fusion résulte du calcul sur la base de l'Ordonnance sur les fusions.



## PARTIE 2 – SIMULATIONS FISCALES

### 2. ANALYSE PAR DOMAINE

#### 2.1. FINANCES

L'analyse des finances communales montre que l'endettement cumulé des quatre communes s'élève à CHF 38.4 mios au 31 décembre 2018. Selon les plans financiers de 2019 à 2022, présentés au tableau 16, les investissements nets prévus s'élèvent à CHF 87.2 mios, alors que les marges d'autofinancement cumulées sur la même période se montent à CHF 58.8 mios. Ces projections laissent apparaître un endettement net estimé de CHF 66.7 mios à l'horizon 2022. L'aide à la fusion versée par l'Etat permettra de réduire cet endettement, mais les pertes de revenus liées à la nouvelle péréquation financière devront également être prises en compte dans les projections post-fusion.

Une réflexion sur l'imposition de la nouvelle commune devra avoir lieu dans le cadre des travaux préparatoires à la fusion. En effet, les marges d'autofinancement cumulées des quatre communes ne permettent pas de soutenir le rythme d'investissement.

Le tableau ci-dessous montre l'influence sur les recettes fiscales qu'aurait la fixation du coefficient d'impôt à 1.2 (taux actuel de Sierre et Chippis – Simulation 1), 1.3 (taux actuel de Chalais – Simulation 2) et 1.25 (taux actuel de Grône – Simulation 3) avec un taux d'indexation de 155 % (taux actuel de Sierre). Suivant la variante choisie, les recettes fiscales pourraient diminuer de CHF 1.6 mio (soit 3.49 % de diminution) ou augmenter de CHF 2.2 mios (soit 4.87 % d'augmentation).

Une dernière simulation (Simulation 4) a été établie, avec pour objectif une augmentation des recettes fiscales de l'ordre de CHF 6.5 mios. Cette augmentation des recettes fiscales aurait pour but de couvrir le déficit 2020 de Sierre (environ CHF 5 mios) et compenser la perte de recette liée à la nouvelle péréquation financière. Dans ce contexte, le coefficient devrait être fixé à 1.30 et l'indexation à 130 %. Il en résulterait une augmentation des recettes fiscales de 18 % pour Sierre et de 12 % pour Chippis.

Une simulation relative aux recettes fiscales des personnes morales a également été demandée aux Services de l'Etat, afin d'analyser les impacts de la RFFA sur les entrées fiscales. L'Etat nous a informé que les simulations sur les recettes fiscales des personnes morales n'étaient pas possibles. Concernant la Commune de Sierre, les pertes fiscales de la Ville en lien avec l'entrée en vigueur de la RFFA (selon budget 2020) sont estimées à CHF 1.3 mio sur trois ans.

Tableau 17 : Simulation de l'influence du changement de taux (référence : 2017)

Commune	Situation 2017		Simulation 1			Simulation 2		
			Coefficient : 1.20 Indexation : 155%			Coefficient : 1.30 Indexation : 155%		
	Impôt total	Avancement de la taxation	Impôt total <sup>1</sup>	Différence avec situation actuelle	Différence en %	Impôt total <sup>1</sup>	Différence avec situation actuelle	Différence en %
Sierre	31'711'269	99.92%	31'711'269	-	0.00%	34'460'463	2'749'194	8.67%
Chippis	2'524'497	99.70%	2'378'280	-146'217	-5.79%	2'582'777	58'280	2.31%
Chalais	7'517'041	99.25%	6'560'403	-956'638	-12.73%	7'124'450	-392'591	-5.22%
Grône	4'467'438	99.79%	3'958'837	-508'601	-11.38%	4'301'402	-166'037	-3.72%
<b>Total</b>	<b>46'220'245</b>		<b>44'608'788</b>	<b>-1'611'456</b>	<b>-3.49%</b>	<b>48'469'091</b>	<b>2'248'847</b>	<b>4.87%</b>

<sup>1</sup> Selon simulation de l'Etat du Valais, impôt sur le revenu net + impôt sur la fortune net

Commune	Simulation 3			Simulation 4		
	Coefficient : 1.25 Indexation : 155%			Coefficient : 1.30 Indexation : 130 %		
	Impôt total <sup>1</sup>	Différence avec situation actuelle	Différence en %	Impôt total <sup>1</sup>	Différence avec situation actuelle	Différence en %
Sierre	33'084'419	1'373'151	4.33%	37'419'296	5'708'028	18.00%
Chippis	2'480'437	-44'060	-1.75%	2'827'437	302'940	12.00%
Chalais	6'842'051	-674'989	-8.98%	7'817'722	300'682	4.00%
Grône	4'129'769	-337'670	-7.56%	4'735'485	268'046	6.00%
<b>Total</b>	<b>46'536'676</b>	<b>316'431</b>	<b>0.68%</b>	<b>52'799'940</b>	<b>6'579'695</b>	<b>14.24%</b>

<sup>1</sup> Selon simulation de l'Etat du Valais, impôt sur le revenu net + impôt sur la fortune net

Nous attirons également votre attention sur le fait que la fusion entraînera également des coûts. En effet, compte tenu des décisions stratégiques discutées avec SEREC et se basant sur les coûts engendrés pour d'autres fusions de communes, nous pouvons estimer les coûts listés ci-dessous. Il s'agit de coûts non récurrents.

- **Coûts de centralisation** (investissement)  
Des dépenses d'investissement de l'ordre de **KCHF 300** devraient être consenties afin, de centraliser l'administration communale (entrepôts des travaux publics et administration communale) et adapter les nouveaux postes de travail au personnel.
- **Charges de personnel** (charges de fonctionnement)  
Selon entretien avec SEREC, les fusions de communes n'entraînent pas de diminution des charges de personnel. Au contraire, l'expérience des dernières fusions montre que du personnel technique a dû être engagé. Dans le cas présent, 5 à 6 postes techniques devraient être créés, entraînant une hausse des charges de fonctionnement de l'ordre de **KCHF 400 – KCHF 500** par année.
- **Frais informatiques** (investissement)  
La mise en place de la nouvelle commune entraînera également des frais informatiques (mise à jour de licences, sécurité, etc.). Cet investissement se chiffre entre **KCHF 400 et KCHF 500**.

## 2.2. CONCLUSIONS

A la suite de la présentation du pré-rapport au groupe de travail, deux idées principales de réflexion ont été retenues. Ces principes devront être précisés dans les prochaines étapes en vue de la fusion.

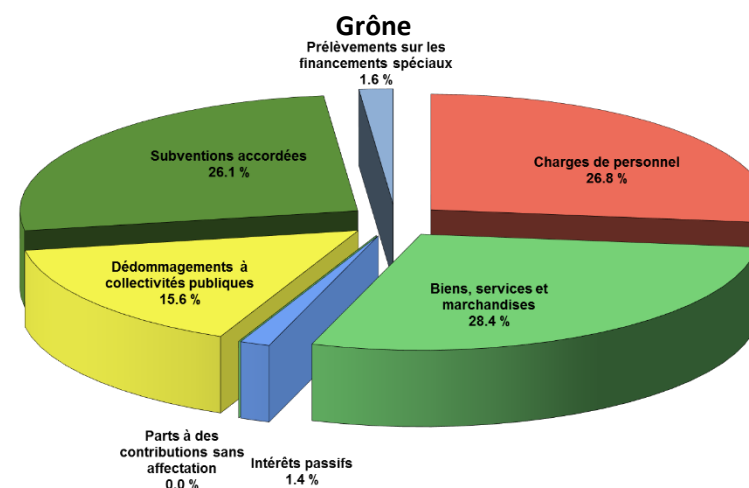
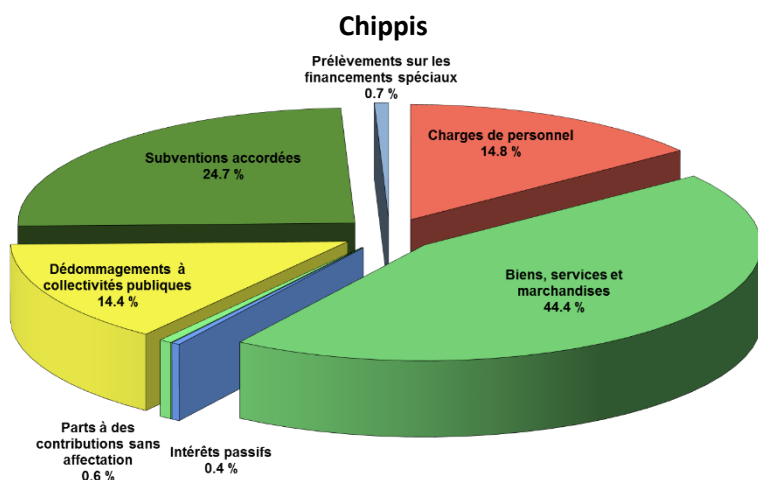
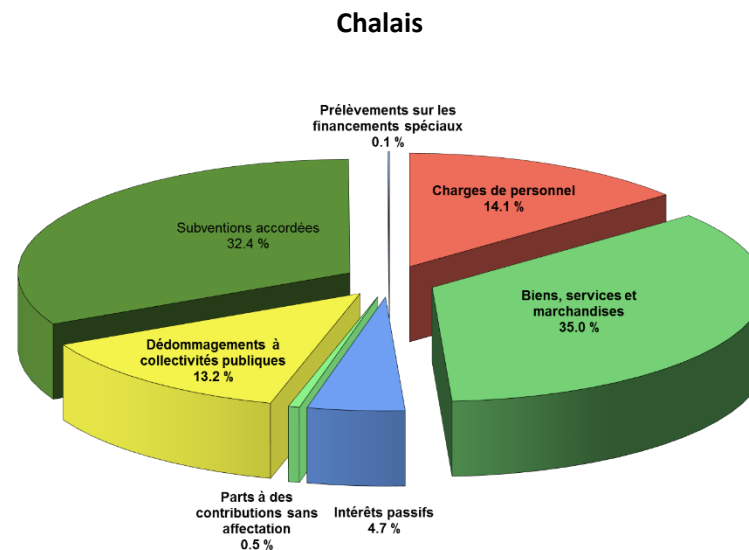
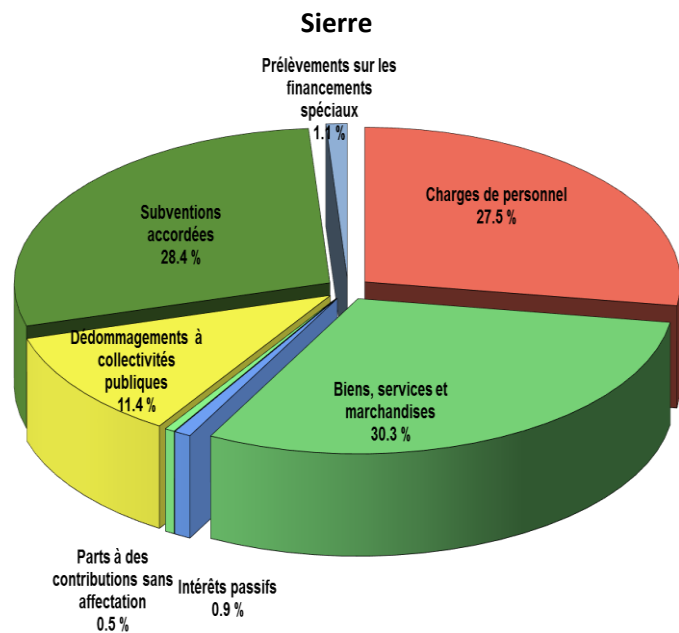
### Principes :

- Unification du coefficient d'impôt et du taux d'indexation : le coefficient devrait se situer à 1.30 et l'indexation devrait être fixée à 155 %.

- L'objectif de degré d'autofinancement de la nouvelle commune devrait se situer entre 60 % et 65 % (satisfaisant selon grille de l'Etat du Valais).

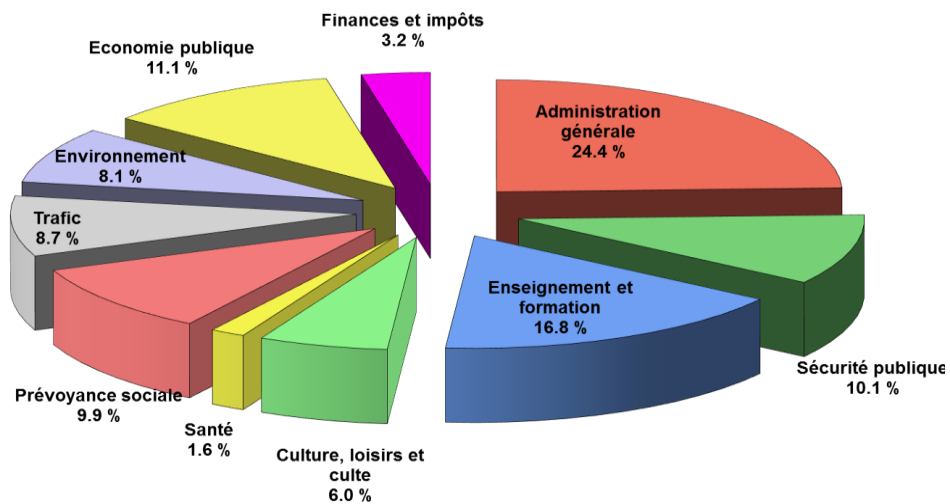
### 3. ANNEXES

#### 3.1. CHARGES DE FONCTIONNEMENT PAR NATURE ET PAR COMMUNE EN 2018

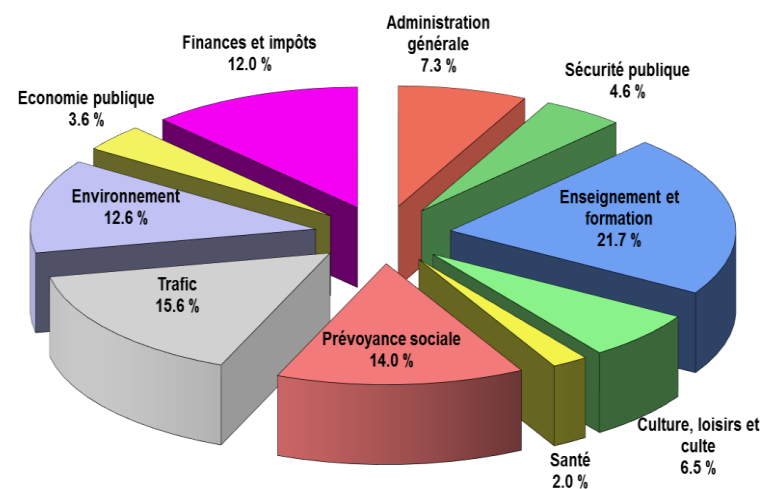


### 3.2. CHARGES DE FONCTIONNEMENT PAR FONCTION ET PAR COMMUNE EN 2018

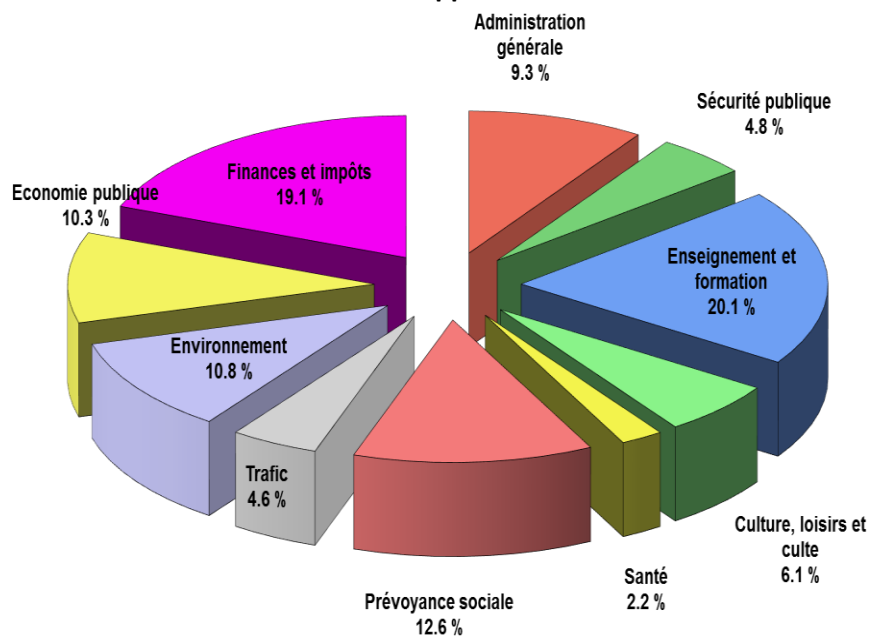
**Sierre**



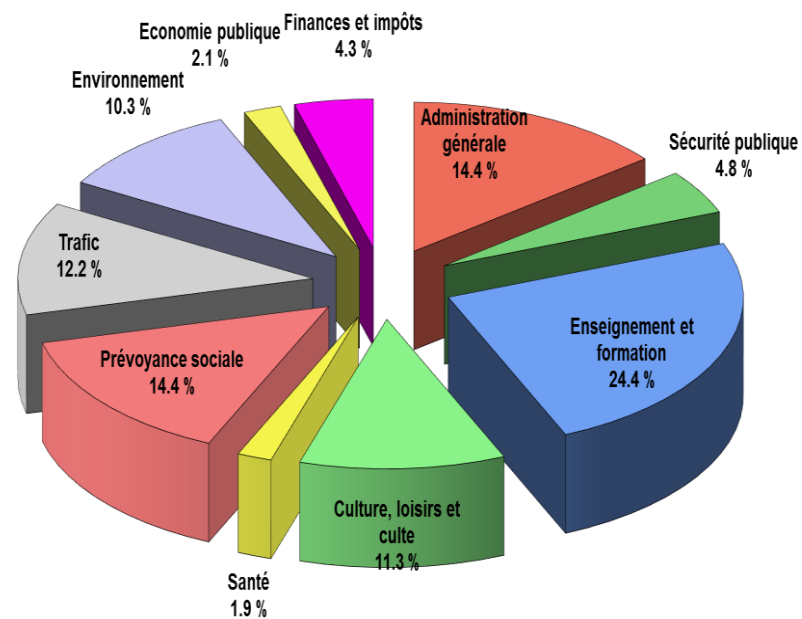
**Chalais**



**Chippis**

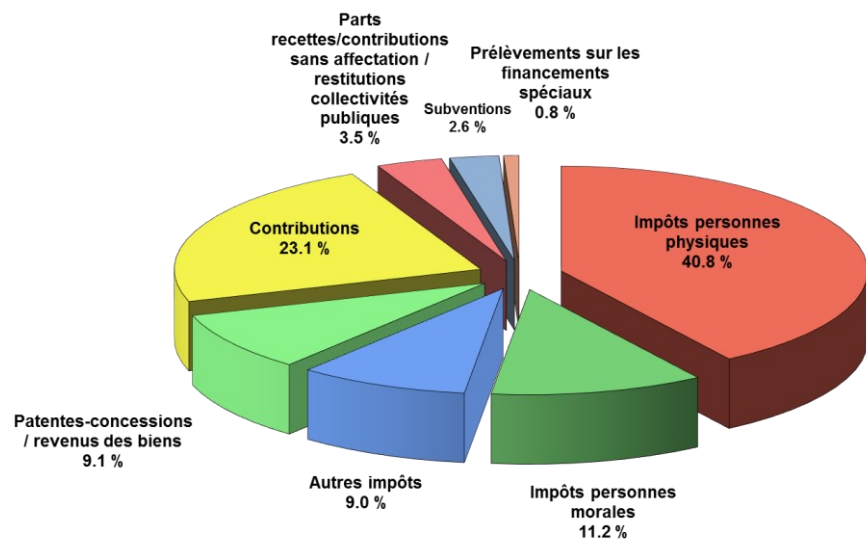


**Grône**

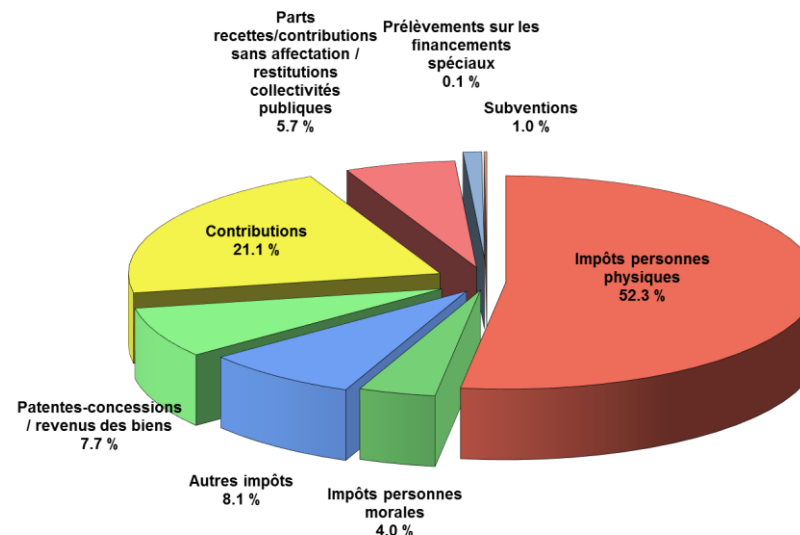


### 3.3. REVENUS DE FONCTIONNEMENT PAR NATURE ET PAR COMMUNE EN 2018

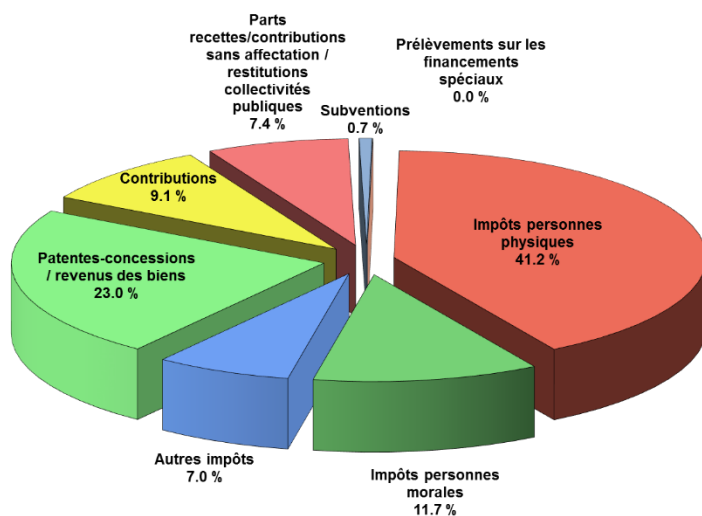
**Sierre**



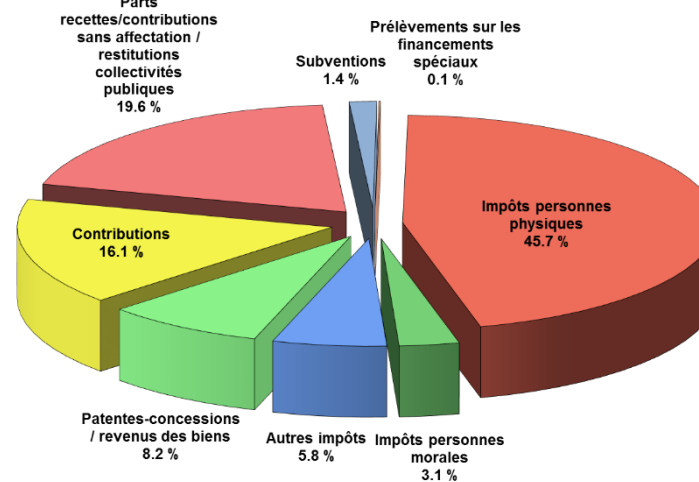
**Chalais**



**Chippis**



**Grône**



### 3.4. CRITÈRES D'INTERPRÉTATION DES CHIFFRES CLÉS FINANCIERS

Les chiffres clés peuvent être interprétés d'après les normes ci-dessous.

#### 1. Capacité d'autofinancement : Marge d'autofinancement / revenus de fonctionnement (MA/RF)

• Très mauvaise capacité d'autofinancement	<	0 %
• Capacité d'autofinancement insuffisante	0 -	8 %
• Capacité d'autofinancement suffisante	8 -	15 %
• Bonne capacité d'autofinancement	15 -	20 %
• Très bonne capacité d'autofinancement	>	20 %

#### 2. Capacité de financement de l'endettement : Marge d'autofinancement / Endettement net (MA/EN)

• Surendettement grave	<	0 %
• Surendettement, difficulté à payer les annuités	0 -	5 %
• Endettement très fort	5 -	10 %
• Endettement fort	10 -	15 %
• Endettement moyen	15 -	50 %
• Endettement faible	>	50 %

Cette interprétation est valable dans un espace donné. Elle devient aléatoire lorsque la marge est très faible ou lorsque l'endettement est très bas.

#### 3. Degré d'autofinancement : Marge d'autofinancement / Investissements nets (MA/IN)

• Très mauvais degré d'autofinancement	<	0 %
• Degré d'autofinancement insuffisant	0 -	60 %
• Degré d'autofinancement satisfaisant (à court terme)	60 -	80 %
• Bon degré d'autofinancement	80 -	100 %
• Très bon degré d'autofinancement	>	100 %

#### 4. Endettement net / habitant (EN/HAB)

• Endettement excessif	>	10'000
• Endettement très important	7'000 -	10'000
• Endettement important	5'000 -	7'000
• Endettement mesuré	3'000 -	5'000
• Endettement faible	<	3'000

### 3.5. INVENTAIRE DES DETTES FINANCIÈRES AU 31 DÉCEMBRE 2018

<b>Sierre - Inventaire des dettes financières au 31.12.2018</b>		
Montant	Échéance	Taux intérêt
3'000'000	30.08.2019	2.15%
2'000'000	26.01.2022	1.53%
3'000'000	24.02.2022	1.53%
4'000'000	29.08.2022	1.50%
3'500'000	30.06.2023	1.50%
3'500'000	28.06.2024	1.63%
4'000'000	28.10.2024	1.10%
4'000'000	24.06.2025	1.13%
4'000'000	22.12.2025	0.98%
4'000'000	25.08.2026	0.60%
4'000'000	21.07.2027	0.77%
3'000'000	22.09.2028	0.83%
8'000'000	24.08.2029	0.95%
3'000'000	24.09.2030	1.02%
5'000'000	20.12.2030	0.88%
<b>58'000'000</b>		

<b>Chippis - Inventaire deS dettes financières au 31.12.2018</b>		
Montant	Échéance	Taux intérêt
Aucune dette financière		

<b>Chalais - Inventaire deS dettes financières au 31.12.2018</b>		
Montant	Échéance	Taux intérêt
1'630'000.00	31.05.2019	2.200%
82'000.00	28.03.2020	1.400%
100'000.00	04.09.2020	0.500%
2'750'000.00	15.03.2021	1.600%
1'000'000.00	23.03.2021	1.530%
2'650'000.00	24.02.2022	1.600%
3'600'000.00	04.01.2023	1.450%
1'800'000.00	20.12.2023	1.990%
1'461'071.65	07.04.2024	2.050%
1'750'000.00	15.07.2025	1.150%
1'450'000.00	28.02.2026	0.810%
1'500'000.00	26.06.2026	0.550%
4'000'000.00	01.07.2026	1.790%
912'350.00	12.03.2027	0.820%
1'730'000.00	07.04.2027	0.820%
600'000.00	01.01.2029	1.060%
<b>27'015'421.65</b>		

<b>Grône - Inventaire des dettes financières au 31.12.2018</b>		
Montant	Échéance	Taux intérêt
70'000.00	30.11.2019	0.70%
225'000.00	07.11.2020	1.30%
850'000.00	16.03.2021	0.50%
450'000.00	22.11.2021	0.52%
800'000.00	31.05.2022	1.32%
1'000'000.00	07.07.2023	0.50%
400'000.00	15.08.2023	0.60%
1'000'000.00	21.12.2023	0.50%
1'000'000.00	18.10.2024	0.50%
1'000'000.00	26.11.2024	1.22%
1'000'000.00	30.11.2024	0.50%
1'000'000.00	18.03.2025	0.74%
1'000'000.00	11.06.2025	0.94%
1'000'000.00	05.10.2025	0.73%
1'000'000.00	11.02.2026	0.53%
1'000'000.00	01.04.2026	0.50%
1'000'000.00	20.05.2026	0.50%
800'000.00	29.05.2026	0.50%
1'000'000.00	03.10.2026	0.50%
1'000'000.00	12.05.2027	0.91%
<b>16'595'000.00</b>		



### 3.6. INVESTISSEMENTS IMPORTANTS 2012-2018

Sierre - Investissements importants sur 2012-2018			
Nature de l'investissement	Montant en CHF (approx.)		
COMPLEXE GARE (PARKING + GARE ROUTIERE)	19'740'326	AMENAGEMENTS LOQUETTE	501'914
EXTENSION CO GOUBING	12'699'150	CIMETIERES ET COLUMBARIUMS	474'381
GERONDE	10'989'260	REHABILITATION DES LACS	445'350
ECOLE DE GRANGES, AGRANDISSEMENT	10'462'491	AMENAGEMENTS MOBILITE DOUCE	433'664
DIVERS AMENAGEMENTS DE ROUTES	9'022'066	PONT DE BEAULIEU, ASSAINISSEMENT	403'173
RESEAU D'EAU POTABLE	7'740'604	REMPLACEMENT VEHICULE PARC ET JARDINS	381'304
ACHATS IMMEUBLES	7'492'240	INSTALLATION BORNES HYDRANTES	377'940
CENTRE SCOLAIRE DE BORZUAT	7'394'705	CAMPING ROBINSON ASSAINISSEMENT	348'890
ZONE INDUSTRIELLE DAVAL	5'947'054	AMENAGEMENTS MONDERECHE	303'151
CENTRE SPORTIF ECOSSIA	5'602'352	AVENUE DU ROTHORN	301'596
REFECTION DES BATIMENTS COMMUNAUX	4'978'202	SKATEPARK	301'393
EVACUATION GENERALE DES EAUX USEES	4'746'644	CONSTRUCTIONS PLACES DE JEUX	298'211
GLAREY, SECTEUR TRANCHEE CFF	4'669'848	RAMASSAGE CENTRALISE - MOLOK	279'942
ACHATS DE TERRAINS	4'085'890	ACHAT VEHICULE,SERV.FEU	278'201
PARTICIPATION CONSTR. ECCG	3'408'000	ACHATS VEHICULES POLICE	273'792
DECHETTERIE	3'222'055	EQUIPEMENTS POLICE	260'608
PASSAGE INFERIEUR DE LA SCIE	2'757'746	PARCOMETRES COLLECTIFS	252'830
ETUDES PLAN AMEN.LOCAL ET PLANS DE QUARTIERS	1'531'162	CIMETIERES, REFECTIONS DIVERSES	240'955
REFECTION DES BATIMENTS SCOLAIRES	1'429'356	LES HALLES	223'157
PARTICIPATION CONSTRUCTION EMS	1'350'000	TENNIS DE GRANGES	200'000
UTILITAIRES VOIRIE,ACHATS	1'243'112	MAISON DE COURTEN	186'454
ASSAINISSEMENT ET OUVRAGE DE PROTECTION	1'225'696	AMENAGEMENTS DE QUARTIERS	169'000
EQUIPEMENT INFORMATIQUE ECOLES	1'160'629	CLUB ALPIN DE SIERRE	165'000
PATINOIRES	1'014'325	INSTALLATION CAMERA	158'110
AUTO-ECHELLE SERV.DU FEU	1'005'187	CARTE DE DANGERS EAUX	151'731
CAMION A ORDURES	841'403	MACHINES PARCS ET JARDINS ACHATS	150'339
AMENAGEMENTS BONNE-EAU	687'989	CENTRE-VILLE, CONNEXION OUEST	120'908
EQUIPEMENT ELECTRONIQUE COMMUNE	514'715	CENTRE-VILLE, SECTEUR RUE CENTRALE	115'296
			<b>144'759'499</b>

Chippis - Investissements importants sur 2012-2018	
Nature de l'investissement	Montant en CHF (approx.)
Appartements et jardins Domino	2'084'929
Protections Crues Navizence	1'925'199
Débordement Navizence	1'038'138
Protections et aménagements	600'000
Rte Chippis - Briey protection	503'215
Réfection toit nouveau centre	164'489
Informatique	123'702
Bureau administratif	69'511
	<b>6'509'183</b>

Grône - Investissements importants sur 2012-2018	
Nature de l'investissement	Montant en CHF (approx.)
Construction salle polyvalente double	12'600'000.00
Réseau d'eau potable	1'950'000.00
Routes communales	1'225'000.00
Achat et aménagement bureaux administration communale	930'000.00
Assainissement piscine municipale	750'000.00
Réseau d'eaux usées	400'000.00
Véhicules T.P.	240'000.00
Equipements moloks / écopoint	195'000.00
Extension éclairage public	150'000.00
	<b>18'440'000.00</b>

<b>Chalais - Investissements importants sur 2012-2018</b>	
Nature de l'investissement	Montant en CHF (approx.)
Canalisations industrielles - Route forestière du Bouillet	670'000.00
Canalisations industrielles - Route forestière Briey et réservoir du Perrec	650'000.00
UAPE Chalais	600'000.00
Planard - Crêt du midi: extension réseau d'eau potable	450'000.00
Chalais Rue des Harroz - travaux canalisations	350'000.00
Vercorin - Chemin de Tracuit - Réfection de la route	307'945.00
Réchy - Chaussée et réfection conduite eau claire	290'000.00
Réchy - Aménagement urbain	290'000.00
Parking télécabine Vercorin - aménagement sommaire parking et barrière électrique	250'000.00
PAD Fontany - Construction route principale (./ Participation de tiers)	250'000.00
	<b>4'107'945.00</b>

### 3.7. INVESTISSEMENTS IMPORTANTS 2019-2024

Sierre - Investissements importants 2019-2024		
Nature de l'investissement	Date de démarrage	Montant en CHF (approx.)
Ecole primaire - Centre-Ville	2023	11'200'000.00
Réseau d'eau	2019	9'187'000.00
Ecole de Borzuat (extention et assainissement)	2019	7'850'000.00
Bâtiments travaux publics	2019	7'550'000.00
Constructions (équipement zones) et réfections routes diverses	2019	6'750'000.00
Evacuation générale des eaux, collecteurs + PGEE ./ Taxes raccordement	2019	6'720'000.00
Réfection bâtiments principaux	2019	6'617'000.00
Passage inférieur de la Scie	2025	6'600'000.00
Participation Schémas Déviation Sierre	2023	6'000'000.00
Route de Sion (réaménagement)	2024	6'000'000.00
Réfection bâtiments scolaires	2019	4'972'000.00
Centre-Ville, connexion ouest (Beaulieu, Marché)	2019	4'515'000.00
Aménagement Signèse	2019	4'090'000.00
		<b>88'051'000.00</b>

Les investissements planifiés ne prévoient pas de montants pour la construction d'une nouvelle halle de glace. Cet ouvrage sera, en principe, réalisé par une société anonyme à constituer, dont la ville aura la maîtrise.

Chippis - Investissements importants 2019-2024		
Nature de l'investissement	Date de démarrage	Montant en CHF (approx.)
Mur de protection Zone industrielle	2023	8'000'000
Rte de contournement centre village	2023	5'000'000
Achat terrains Refonda	2019	4'000'000
Protections Crues Navizence	2016	3'047'000
Réfection ancienne poste	2020	1'000'000
Valorisation du patrimoine	2020	600'000
Orgue de l'Eglise	2024	500'000
Espaces publiques (y.c. jardins)	2020	350'000
Nouvelle passerelle Navizence	2020	300'000
Compteur d'eau	2023	300'000
Irrigation des jardins	2023	300'000
Accès impasse de la Meunière	2019	200'000
PDR Anniviers (Bisse Riccard)	2021	200'000
Installation solaires NC	2019	100'000
		23'897'000

Chalais - Investissements importants 2019-2024		
Nature de l'investissement	Date de démarrage	Montant en CHF (approx.)
UAPE Chalais - Construction UAPE (immeuble Paroisse de Chalais)	2020	1'032'000.00
Vercorin - Réaménagement complet superstructure de la place et rue Centrale	2020	750'000.00
Vercorin - Impasse de la Crevache - Réfection des canalisations	2023	700'000.00
Vercorin - Chemin du Tour du Mont - Sécurisation et amélioration du chemin	2021	500'000.00
Vercorin - Route de l'Eglise - aménagement zone de rencontre	2024	404'000.00
Route Chalais Vercorin - axe de substitution	2023	400'000.00
Chalais - Salle polyvalente	2024	400'000.00
Réchy - Dépotoir du Pichiou	2022	355'000.00
Vercorin - Rue centrale - Remplacement conduite	2019	350'000.00
Remembrement des Harroz-supérieurs	2019	345'000.00
Canalisations industrielles - Réservoir Itravers et source du Tallis	2019	250'000.00
		<b>5'486'000.00</b>

<b>Grône - Investissements importants 2019-2024</b>		
Nature de l'investissement	Date de démarrage	Montant en CHF (approx.)
RPU secteur Condémines	juil.19	<b>600'000.00</b>
Le plan quadriennal des investissements n'a pas été établi par la commune à ce jour.		